

QUALITE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

RAPPORT ANNUEL

2015

SIE SUD OUEST LYONNAIS



SOMMAIRE

SOMMAIRE.....	2
DESCRIPTION DES INSTALLATIONS.....	3
La ressource en eau.....	3
La production d'eau.....	3
La distribution d'eau.....	3
MODELISATION.....	4
PROTECTION DES CAPTAGES.....	8
Situation administrative des captages.....	8
PRINCIPES DU CONTROLE DE LA QUALITE DES EAUX.....	9
La qualité bactériologique.....	9
La qualité physico-chimique.....	9
Etablissement des normes de qualité, normes actuelles et évolution de la réglementation.....	10
Exigences de qualité.....	10
Organisation du contrôle sanitaire et de la surveillance des eaux d'alimentation.....	11
Recueil des informations collectées.....	11
CONCLUSION SUR LA QUALITE DES EAUX DISTRIBUEES PAR LE SIE SUD OUEST LYONNAIS EN 2015.....	12
Origine et organisation de la distribution.....	12
Contrôle de la qualité.....	12
Qualité des eaux distribuées.....	13
• Limites de qualité :.....	13
Bactériologie :.....	13
Nitrates :.....	13
Pesticides :.....	13
Solvants chlorés :.....	14
Fluor :.....	14
Plomb :.....	14
• Références de qualité :.....	15
Bactériologie :.....	15
Dureté :.....	15
pH (acidité de l'eau) :.....	15
Conductivité :.....	15
Equilibre calcocarbonique :.....	15
Oxydabilité :.....	16
Radioactivité :.....	16
Turbidité :.....	16
Température de l'eau :.....	16
Conclusion.....	16

ANNEXES : résultats du contrôle sanitaire effectué sur les eaux produites et distribuées par le Syndicat Intercommunal des Eaux du Sud Ouest Lyonnais, sur les eaux produites par le Syndicat Intercommunal des Eaux des Monts du Lyonnais et sur les eaux produites par le Syndicat Mixte d'Eau Potable Rhône Sud

Annexes 1 : suivis analytiques détaillés

Annexes 2 : minima, maxima, moyennes de quelques paramètres

Annexes 3 : Dépassements des exigences de qualité (limites et références) pour l'ensemble des paramètres mesurés sur l'unité de gestion

DESCRIPTION DES INSTALLATIONS

**L'alimentation en eau potable de l'Unité de Gestion (UGE)
SIE SUD OUEST LYONNAIS
est représentée à partir des installations schématisées en pages suivantes
Le nombre d'habitants concerné est d'environ 50180**

**Le propriétaire des installations est :
S.I.E. SUD OUEST LYONNAIS
La gestion de ces installations est assurée par la société :
LYONNAISE DES EAUX RILLIEUX / BRIGNAIS- 69161 RILLIEUX LA PAPE
CEDEX**

Un réseau d'alimentation en eau potable peut être schématisé par trois étapes successives qui sont d'amont en aval :

La ressource en eau

Elle est, dans le département du Rhône, généralement d'origine souterraine (nappes alluviales, nappes phréatiques,...), et prélevée par un ou plusieurs captages (CAP ou MCA)

Les analyses prélevées sur la ressource avant tout traitement sont dites analyses de l'EAU BRUTE. Ces analyses caractérisent également l'eau distribuée si aucun traitement n'est réalisé avant la distribution.

La production d'eau

Elle correspond à la station de traitement et de production d'eau (TTP) qui est le lieu où sont mis en place les dispositifs de traitement, qu'ils soient simples (chloration) ou plus sophistiqués (traitement complet).

Les analyses effectuées caractérisent l'eau traitée en sortie de station.

La distribution d'eau

Les populations alimentées sont regroupées en unités de distribution (UDI) qui correspondent à des unités techniques (continuité de tuyaux) caractérisées par une qualité d'eau homogène et un même exploitant.

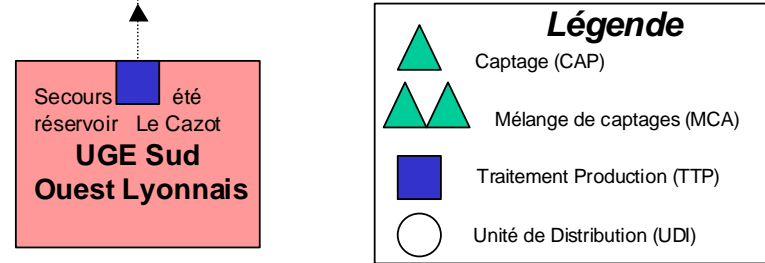
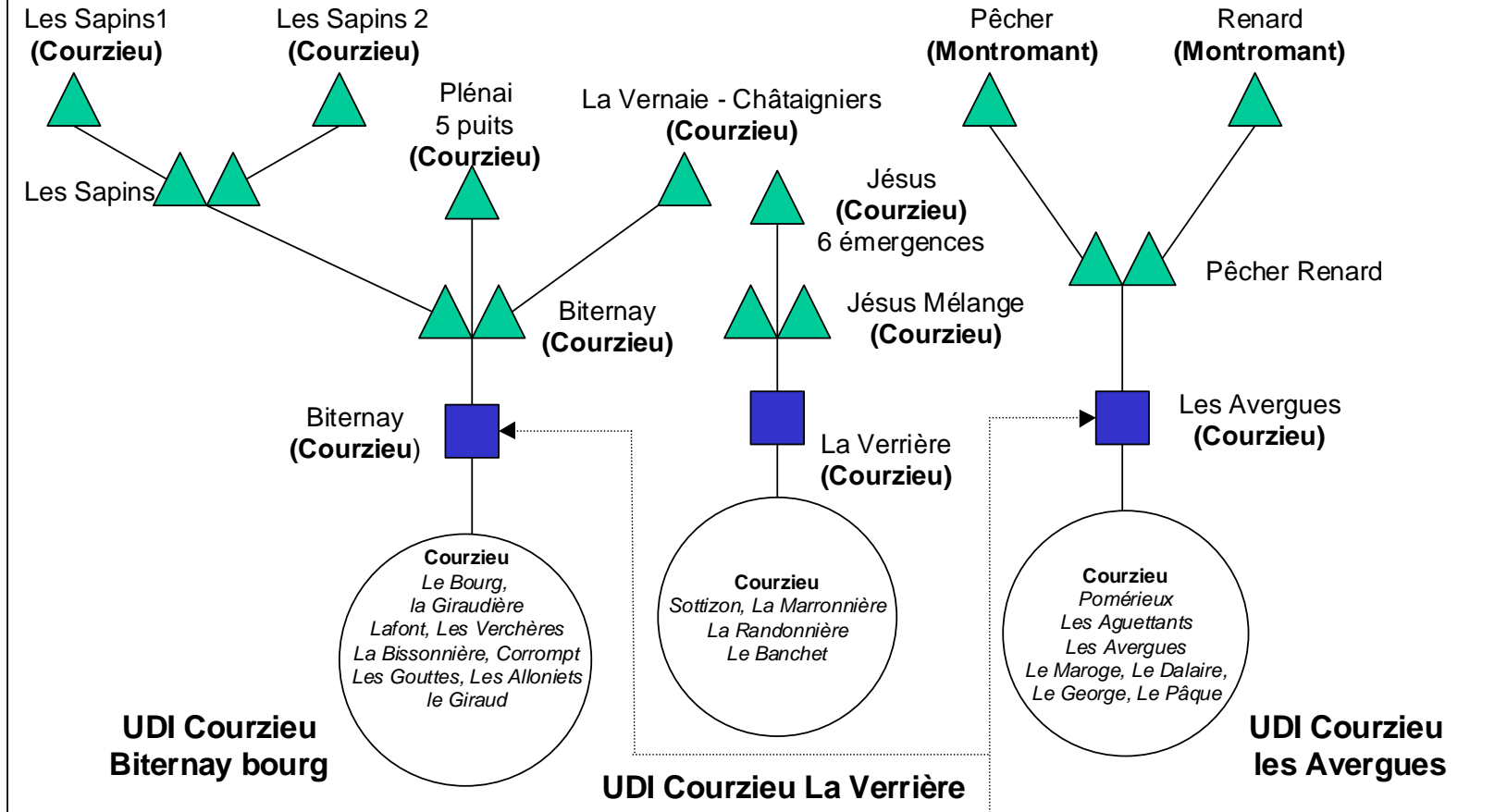
Dans la modélisation suivante :

Les captages (CAP) sont représentés par des triangles

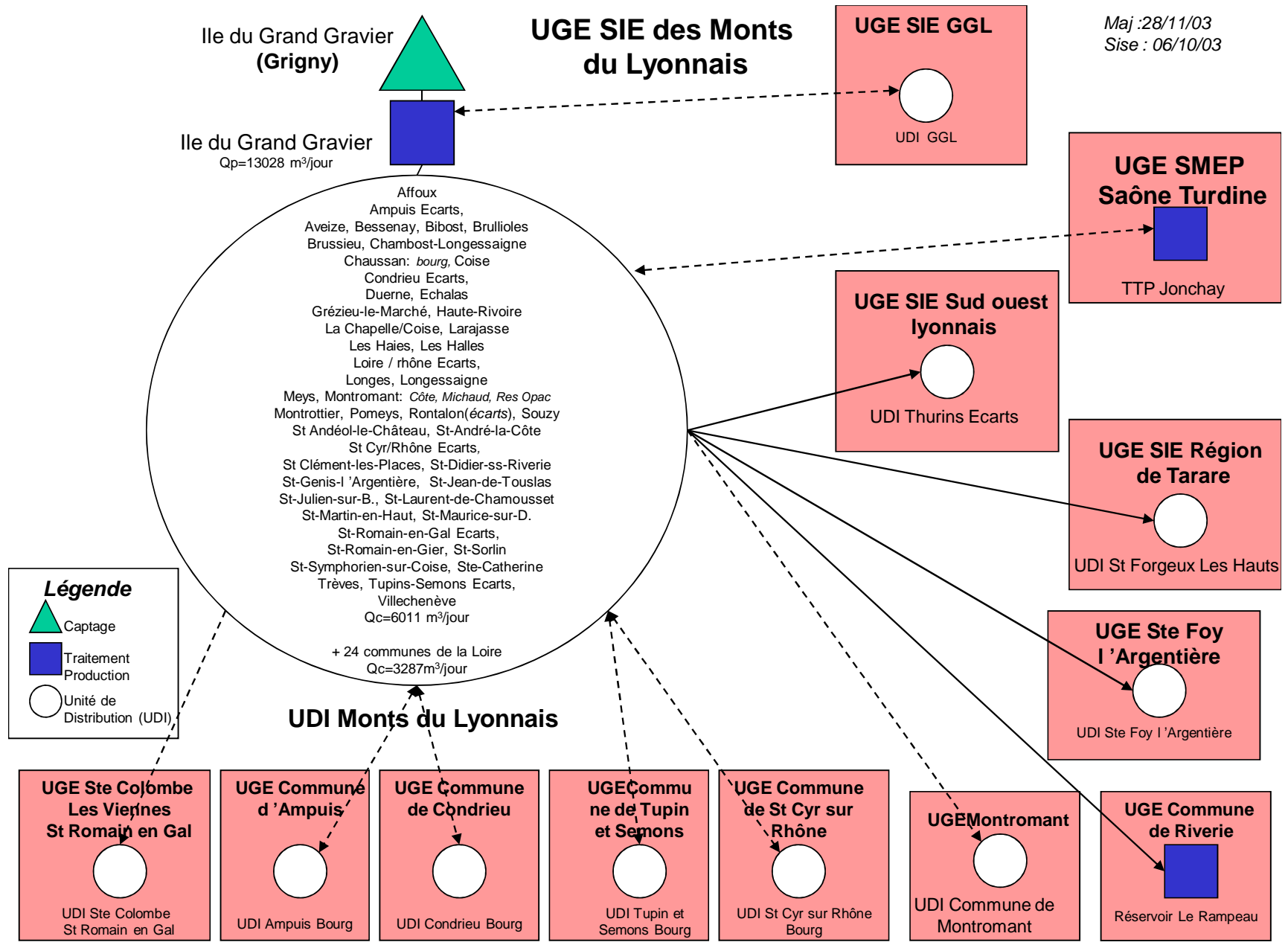
Les stations de traitement (TTP) sont représentées par des carrés

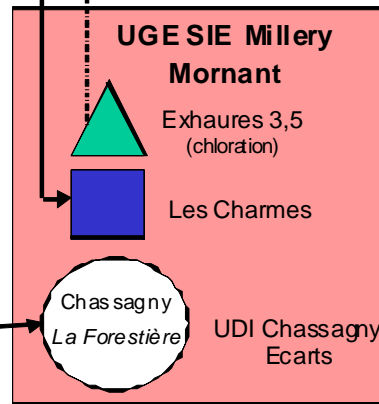
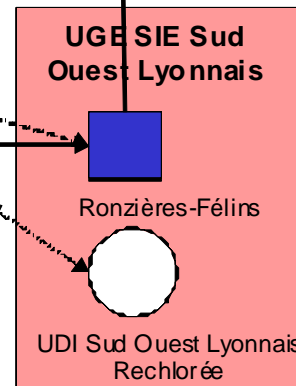
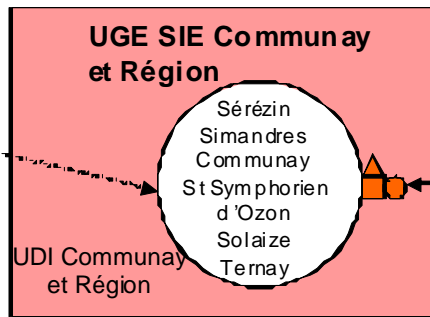
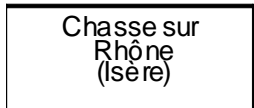
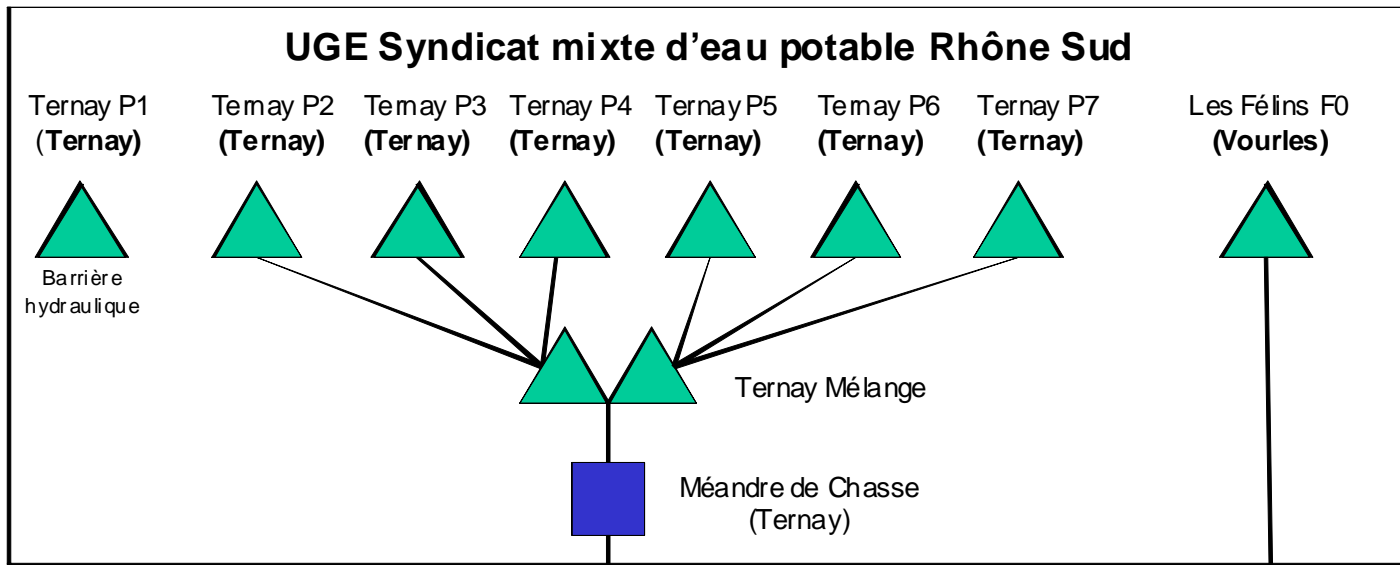
Les unités de distribution (UDI) sont représentées par des cercles dans lesquels sont inscrits les communes et/ou hameaux faisant partie de l'UDI

UGE SIE Sud Ouest Lyonnais - Commune de Courzieu



Maj : 16/11/2009
Sise : 13/03/07



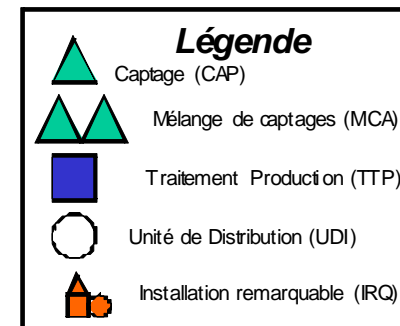
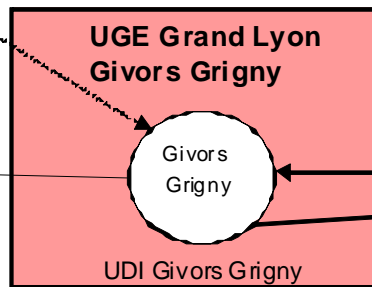
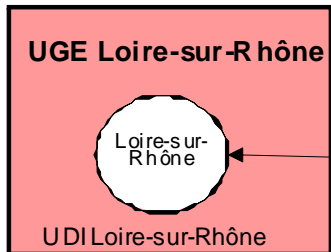


Interconnexion SIVOM Marennes Chaponnay

Interconnexion SIE des Monts du Lyonnais

Interconnexion Grand Lyon Agglomération (par l'UDI Courly station Pierre Bénite à St Genis Laval)

Interconnexion SMEP Saône Turdine (par l'UDI Val d'Azergues)



PROTECTION DES CAPTAGES

En vue d'assurer la protection de la qualité des eaux destinées à la consommation des collectivités humaines, l'article L1321-2 du code de la sante publique fait obligation, ainsi que le code de l'environnement, d'instaurer autour des captages dont la protection naturelle est insuffisante des périmètres de protection dans lesquels les activités sont interdites ou réglementées.

L'absence de mise en place de périmètres de protection peut engager la responsabilité pénale du maître d'ouvrage du captage.

Il appartient donc au maître d'ouvrage de s'assurer que l'ensemble de la procédure de la protection des captages a bien été menée à terme :

- signature de l'arrêté préfectoral déclarant d'utilité publique les travaux de prélèvement d'eau, instaurant des périmètres de protection autour des captages et définissant des servitudes sur ces périmètres de protection,
- mise en compatibilité des documents d'urbanisme (P.L.U.) avec les prescriptions de l'arrêté préfectoral.
- suivi du respect des prescriptions de l'arrêté préfectoral.

Situation administrative des captages

Nom	Commune d'implantation	Avis hydrogéologue agréé*	Arrêté préfectoral
Les Ronzières P5	Brignais	24/12/1996	15/04/1999
Les Félines P1 à P4, F0, F2, F4	Vourles	24/12/1996	15/04/1999
Champ Goulon (**)	Millery	09/12/1966	18/09/1967
Sources basses et hautes	Montromant, Yzeron	09/01/1985	29/05/1992
Sources de Vaugneray nord	Vaugneray	20/11/1983	/
Source Tiollet	Yzeron	09/01/1985	29/05/1992
Châtaigniers	Courzieu	29/12/1996	14/12/2001
Jesus	Courzieu	29/12/96 - 15/01/97- 17/06/98	14/12/2001
La Vernaie	Courzieu	29/12/1996	14/12/2001
Les Sapins 1	Courzieu	29/12/1996	14/12/2001
Les Sapins 2	Courzieu	29/12/1996	14/12/2001
Plenai	Courzieu	29/12/1996	14/12/2001
Pêcher	Montromant	29/12/1996	14/12/2001
Renard	Montromant	29/12/1996	14/12/2001

* Le rapport de l'hydrogéologue agréé est l'élément de base pour la définition des mesures de protection.

Il apparaît nécessaire de relancer la procédure de protection des sources situées sur la commune de Vaugneray.

PRINCIPES DU CONTROLE DE LA QUALITE DES EAUX

La qualité bactériologique

Celle-ci revêt une importance primordiale. Les eaux de boisson doivent être exemptes de micro-organismes pathogènes (pouvant être dangereux pour l'homme). Cependant la recherche de ces micro-organismes dans les eaux exige des temps de détection trop longs pour permettre d'intervenir en cas d'anomalie. Dans un souci de prévention, il est donc procédé à la détection, facile et rapide, « de témoins ou indicateurs de contamination fécale » (*Escherichia coli* et entérocoques). Ces indicateurs, naturellement abondants dans les intestins des hommes et des animaux, ne traduisent pas obligatoirement, s'ils sont présents dans l'eau, un danger imminent pour la santé, mais indiquent une contamination fécale des eaux et alertent le gestionnaire sur la nécessité qu'il a de prendre immédiatement des mesures correctives et d'en vérifier les effets.

La présence de ces germes peut traduire la vulnérabilité de la ressource en eau, un mauvais fonctionnement des installations de traitement, une insuffisance d'entretien des ouvrages,...

La qualité physico-chimique

Les eaux contiennent un grand nombre de substances naturelles ou artificielles dont la concentration peut être bénéfique à la santé ou au contraire lui porter atteinte.

Les éléments non toxiques comprennent ceux en relation avec la composition naturelle des eaux (calcium, magnésium, sodium, potassium, chlorures, sulfates) La dureté de l'eau représente la teneur en calcium et en magnésium.

D'autres éléments, également non toxiques, en deçà d'une certaine concentration, restent indésirables de par leur incidence sur le goût, l'odeur ou la formation de dépôt. C'est le cas du fer, cuivre, zinc, manganèse, phosphore.

Les paramètres azotés (nitrates, nitrites, ammoniacque) sont souvent témoins d'une contamination de la ressource en eau. Une forte concentration peut présenter des risques pathologiques particuliers pour les nourrissons et les femmes enceintes.

Une carence ou un excès en fluor provoquent des inconvénients pour la santé alors que des doses modérées sont bénéfiques pour la santé. La dose optimale pour prévenir les caries dentaires se situe entre 0,5 mg/l et 1,5 mg/l. En deçà, un complément en fluor est nécessaire pour prévenir les caries. Au-delà de 1,5 mg/l, il y a un risque de fluorose dentaire.

Viennent ensuite les éléments toxiques ou ceux pour lesquels des effets néfastes pour la santé sont susceptibles d'apparaître en fonction des doses absorbées, de la durée de la consommation sans négliger les autres apports alimentaires et ou environnementaux. Ce sont les métaux lourds, certains composés organochlorés d'origine industrielle, les cyanures, les pesticides...

NB : Les unités les plus couramment employées en matière de qualité de l'eau sont :

- mg/l ou milligramme par litre

exemple : une eau à 10 mg/l de nitrates signifie qu'un litre d'eau contient 10 milligrammes de nitrates soit 0,01 gramme de nitrates (1000 milligrammes = 1 gramme)

- µg/l ou microgramme par litre

exemple : une eau à 10 µg/l de plomb signifie qu'un litre d'eau contient 10 microgrammes de plomb soit 0,01 milligramme de plomb (1000 microgrammes = 1 milligramme)

Etablissement des normes de qualité, normes actuelles et évolution de la réglementation

- l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) définit des recommandations établies à partir de données toxicologiques.
- l'Union Européenne définit, tout en étant généralement plus sévère, des valeurs basées le plus souvent sur les recommandations de l'OMS. Les valeurs peuvent être également fondées sur la valeur la plus faible qu'il est possible d'atteindre dans les pratiques analytiques, ou bien encore sur le principe de précaution.
- les valeurs réglementaires françaises doivent répondre aux exigences des directives européennes.

La directive européenne actuellement en vigueur est celle du 3 novembre 1998 transcrite en droit français par le décret 2001-1220 du 20 décembre 2001. Ce décret a fait l'objet d'une codification dans le code de la santé publique – articles R1321-1 à R1321-68 pour les eaux destinées à la consommation humaine à l'exclusion des eaux minérales naturelles.

Ces nouvelles dispositions réglementaires visent à renforcer la sécurité sanitaire des eaux de consommation distribuées à la population. Les plus importantes concernent :

- l'adoption d'exigences de qualité actualisées,
- l'instauration de procédures de gestion des situations de non conformité,
- le contrôle de conformité des eaux distribuées aux robinets des utilisateurs.

Cette dernière disposition mérite d'être soulignée puisqu'elle permet de prendre en compte la dégradation de la qualité de l'eau dans les canalisations intérieures privées.

La teneur limite de plomb dans l'eau est fixée à 10 µg/l depuis le 25 décembre 2013. Afin d'atteindre cet objectif, Il est fortement conseillé de remplacer intégralement les canalisations lorsqu'elles sont en plomb, d'une part sur le domaine public par la collectivité (certains branchements sont encore en plomb) et d'autre part sur le domaine privé par les propriétaires (canalisations intérieures des bâtiments)

Exigences de qualité

Les exigences de qualité sont définies par l'arrêté ministériel du 11 janvier 2007 relatif aux limites et références de qualité des eaux brutes et des eaux destinées à la consommation humaine mentionnées aux articles R.1321-2, R.1321-3, R.1321-7 et R.1321-38 du Code de la Santé Publique. Les eaux destinées à la consommation humaine doivent :

- ne pas contenir un nombre ou une concentration de micro-organismes, de parasites ou de toutes autres substances constituant un danger potentiel pour la santé des personnes,
- être conformes aux limites de qualité fixées pour des paramètres qui, lorsqu'ils sont présents dans l'eau sont susceptibles de générer des effets immédiats ou à plus long terme pour la santé du consommateur.
- satisfaire aux références de qualité établies à des fins de suivi des installations de production et de distribution d'eau et d'évaluation de risque pour la santé des personnes.

Organisation du contrôle sanitaire et de la surveillance des eaux d'alimentation

Le contrôle sanitaire des installations de production et de distribution de l'eau est assuré dans chaque département par l'Agence Régionale de santé (ARS) sur l'ensemble des réseaux depuis le point de captage jusqu'au robinet du consommateur. La fréquence et le type des analyses sont fonction de l'origine et de la nature des eaux, des traitements et de l'importance de la population desservie. En cas de dépassement des normes de qualité, une enquête est immédiatement effectuée, en liaison avec les exploitants, afin de rechercher les causes et d'améliorer la situation.

En outre, le gestionnaire des installations est tenu de surveiller en permanence la qualité des eaux par leur examen régulier, un programme de tests ou d'analyses et la mise à jour d'un fichier sanitaire de recueil des informations collectées.

Recueil des informations collectées.

Le présent rapport a été établi à partir des données du contrôle sanitaire réglementaire recueillies durant l'année 2015.

CONCLUSION SUR LA QUALITE DES EAUX DISTRIBUEES PAR LE SIE SUD OUEST LYONNAIS EN 2015

Origine et organisation de la distribution

Le Syndicat Intercommunal des Eaux du Sud Ouest Lyonnais est principalement alimenté en eau à partir des puits de captages situés en nappe alluviale du Garon sur les communes de Vourles et Brignais et dans une moindre mesure par les sources de Montromant, d'Yzeron, de Vaugneray et de Courzieu. Cette alimentation peut être complétée par des achats d'eau auprès des installations du Syndicat Mixte de Production Rhône Sud dont les puits de captages sont situés au niveau du méandre de Chasse Ternay dans la nappe alluviale du Rhône.

D'autre part, les hameaux de Durantière, Martinière et Gardonnes à Thurins sont alimentés par le Syndicat Intercommunal des Eaux des Monts du Lyonnais.

Les captages et les sources du syndicat bénéficient d'arrêtés préfectoraux de protection de l'environnement instaurant des périmètres de protection, à l'exception des sources de Vaugneray.

L'eau subit un traitement de désinfection avant distribution.

Le Syndicat Intercommunal des Eaux Sud Ouest Lyonnais a confié la gestion des installations à la LYONNAISE DES EAUX (secteur de Brignais).

Contrôle de la qualité

La synthèse ci-dessous a été élaborée à partir des résultats du contrôle réglementaire exercé par l'ARS sur les eaux partant en distribution.

En 2015, ce contrôle a donné lieu à :

- 5 prélèvements réalisés sur l'eau brute des captages du syndicat du Sud Ouest Lyonnais qui ont conduit à l'exécution d'environ 3460 mesures de paramètres
- 26 prélèvements réalisés en production sur les différentes stations de traitement du syndicat du Sud Ouest Lyonnais qui ont conduit à l'exécution d'environ 2140 mesures de paramètres ;
- 2 prélèvements, soit environ 1380 mesures de divers paramètres sur l'eau prélevée au mélange de captages du syndicat des Monts du Lyonnais,
- 12 prélèvements sur les eaux produites par le syndicat des Monts du Lyonnais qui ont conduit à la réalisation d'environ 1160 mesures de différents paramètres ;
- 7 prélèvements réalisés sur l'eau brute des captages du SMEP Rhône Sud (Méandre de Chasse et F0 de Vourles) qui ont conduit à l'exécution d'environ 4840 mesures de paramètres ;
- 12 prélèvements réalisés en production à la station de traitement du Méandre de Chasse-Ternay qui ont conduit à l'exécution d'environ 1710 mesures de paramètres ;
- 125 prélèvements en distribution (réseau) qui ont conduit à la réalisation d'environ 3890 mesures de différents paramètres.

Qualité des eaux distribuées

- **Limites de qualité :**

Bactériologie :

Aucun dépassement n'a été observé au cours de l'année 2015 sur tous les secteurs. Les mesures sont restées conformes aux limites réglementaires.

Nitrates :

Les doses importantes de nitrates dans les eaux souterraines et superficielles sont essentiellement dues aux engrais et aux rejets d'eaux usées.

Tous les résultats sont conformes à la limite de qualité de 50 mg/l.

* UDI Sud Ouest Lyonnais Principale et UDI Sud Ouest Lyonnais Rechlorée : teneur moyenne en nitrates sur l'eau produite de 22,5 mg/l et teneur maximale de 24,1 mg/l ;

* UDI Yzeron Bourg : teneur en nitrates pouvant varier de 15,4 à 24,1 mg/l en fonction de l'apport d'eau provenant des puits de Vourles ;

* UDI Yzeron Thurins Ecartés : la teneur moyenne en nitrates est de 23,3 mg/l, la teneur maximale est de 27,5 mg/l ;

* UDI Vaugneray Ecartés : teneur en nitrates pouvant varier de 1,9 à 24,1 mg/l en fonction de l'apport d'eau provenant des puits de Vourles ;

* UDI Thurins Ecartés : la teneur moyenne en nitrates est de 12 mg/l, la teneur maximale enregistrée étant de 13,3 mg/l.

* UDI Courzieu Biternay Bourg : teneur en nitrates pouvant varier de 16,4 à 24,1 mg/l, en fonction de l'apport d'eau provenant des puits de Vourles ;

* UDI Courzieu La Verrière : la teneur moyenne en nitrates est de 7,2 mg/l, la teneur maximale enregistrée étant de 9 mg/l ;

* UDI Courzieu Les Avergues : teneur en nitrates variant de 21,1 à 28,1 mg/l, en fonction de l'apport d'eau provenant des puits de Vourles ;

Pesticides :

La présence de pesticides dans les ressources provient d'une mauvaise maîtrise des produits utilisés pour protéger les récoltes ou pour désherber. A faible concentration, ces substances ne présentent pas de toxicité aiguë ; certaines (atrazine, simazine par exemple), consommées toute une vie, sont suspectées d'être cancérigènes. La norme dans l'eau est de 0,1 µg/l, quelle que soit la substance détectée : le plus souvent cette norme est en dessous des seuils de toxicité connus.

Les résultats sont conformes à la valeur réglementaire de 0,1 µg/l pour toutes les substances actives mesurées, sur tous les secteurs ayant fait l'objet de recherches de pesticides. La somme maximale de tous les pesticides recherchés est restée inférieure à la limite réglementaire de 0,5 µg/l fixée pour l'eau distribuée.

En 2015, les pesticides n'ont pas été recherchés au niveau de l'UDI Courzieu les Avergues et de l'UDI Yzeron Thurins Ecartés ; les résultats étaient conformes à la valeur réglementaire de 0,1 µg/l pour toutes les substances actives mesurées sur ces 2 secteurs en 2014.

Cependant, des traces de différentes molécules ont été détectées :

* UDI Sud Ouest Lyonnais Principale et UDI Sud Ouest Lyonnais Rechlorée : atrazine déséthyl déisopropyl et 2,6 dichlorobenzamide ; la valeur maximale relevée est de 0,057 µg/l pour l'atrazine déséthyl déisopropyl ; la somme maximale relevée des pesticides détectés sur un prélèvement est de 0,066 µg/l.

* UDI Yzeron Bourg : atrazine déséthyl et atrazine déséthyl déisopropyl ; la valeur maximale relevée est de 0,044 µg/l pour l'atrazine déséthyl déisopropyl ; la somme maximale relevée des pesticides détectés sur un prélèvement est de 0,066

µg/l.

* UDI Vaugneray Ecart : pas de molécules détectées.

* UDI Thurins Ecart : atrazine déséthyl déisopropyl et métolachlore en sortie de station de traitement ; la valeur maximale relevée est de 0,041 µg/l pour l'atrazine déséthyl déisopropyl ; la somme maximale relevée des pesticides détectés sur un prélèvement est de 0,041 µg/l.

Sur l'eau brute du champ captant de l'île du Grand Gravier : atrazine déséthyl déisopropyl et métolachlore (la valeur maximale relevée est 0,023 µg/l pour l'atrazine déséthyl déisopropyl). La valeur maximale pour la somme des pesticides relevée sur un prélèvement est de 0,023 µg/l.

* UDI Courzieu Biterney Bourg : anthraquinone ; la valeur relevée est de 0,011 µg/l.

* UDI Courzieu La Verrière : anthraquinone ; la valeur relevée est de 0,006 µg/l.

Solvants chlorés :

La réglementation fixe une valeur de 10 µg/l pour la somme tétrachloréthylène + trichloréthylène.

Ces éléments proviennent d'usages industriels, voire urbains, et sont soumis à des normes de qualité impératives prises en application de la directive européenne de décembre 1998.

Les résultats sont conformes à la valeur réglementaire de 10 µg/l sur tous les secteurs.

A l'exception des UDI Sud Ouest Lyonnais Principale et UDI Sud Ouest Lyonnais Rechlorée, les solvants chlorés recherchés sur tous les autres secteurs au niveau de l'eau brute, en sortie de station de traitement et sur le réseau de distribution n'ont pas été détectés.

* UDI Sud Ouest Lyonnais Principale et UDI Sud Ouest Lyonnais : la valeur en tétrachloréthylène et trichloréthylène relevée au niveau du puits Les Félics P3 est de 0,74 µg/l.

Fluor :

L'eau distribuée a une faible teneur en fluor sur tous les secteurs, de l'ordre de 0,1 mg/l. Elle est très inférieure à la limite réglementaire maximale fixée à 1,5 mg/l.

Les teneurs en fluor n'ont pas été mesurées en 2014 sur l'UDI Courzieu les Avergues et l'UDI Yzeron Thurins Ecart; pour ces 2 secteurs, les valeurs indiquées sont celles de 2014.

Une prévention optimale de la carie dentaire passe par un apport complémentaire de cet élément (sel fluoré, dentifrice, comprimés,..).

Plomb :

Aucun dépassement de la limite de qualité (10 µg/l) n'a été observé

- **Recommandations par rapport au plomb** : l'eau, à la sortie de l'usine de production, ne contient pas de plomb. Mais des branchements publics ou /et des canalisations d'immeubles en plomb peuvent la dégrader au cours de son transport. La consommation régulière de plomb, y compris à d'assez faibles doses, peut provoquer des effets néfastes sur la santé, en particulier chez les jeunes enfants.

Aussi, si dans les logements, les conduites sont en plomb, il est vivement conseillé :

- * *Pour les usages alimentaires, n'utilisez que l'eau froide.*
- * *Le soir, en période de forte utilisation, (au moment où le renouvellement de l'eau dans les conduites est important), profitez-en pour mettre de l'eau dans un récipient fermé, à conserver au réfrigérateur, pas plus de 24 heures. Le matin, n'utilisez que cette eau pour le petit déjeuner.*
- * *Après quelques jours d'absence, purger vos conduites en laissant couler l'eau avant de la boire.*
- * *Préférez l'eau embouteillée du commerce pour les nourrissons et les femmes enceintes.*

- **Références de qualité :**

Bactériologie :

Aucun dépassement n'a été observé au cours de l'année 2015 sur tous les secteurs. Les mesures sont restées conformes aux références réglementaires.

Dureté :

La dureté ne fait pas l'objet de norme réglementaire.

- * UDI Sud Ouest Lyonnais Principale et UDI Sud Ouest Lyonnais Rechlorée : avec une dureté de l'ordre de 31°F, l'eau est qualifiée d'eau dure ;

- * UDI Yzeron Bourg : teneur pouvant varier de 3°F à 31 °F, en fonction de l'apport d'eau des puits de Vourles ; l'eau est qualifiée d'eau très douce à dure ;

- * UDI Yzeron Thurins Ecarts : avec une dureté de l'ordre de 4°F, l'eau est qualifiée d'eau très douce ;

- * UDI Vaugneray Sources : dureté pouvant varier de 2 à 31 °F, en fonction de l'apport d'eau provenant des puits de Vourles ; l'eau est qualifiée d'eau très douce à dure ;

- * UDI Thurins Ecarts : avec une dureté de l'ordre de 25 °F, l'eau est qualifiée d'eau dure ;

- * UDI Courzieu Biternay : dureté pouvant varier de 2 à 31 °F, en fonction de l'apport d'eau des puits de Vourles ; l'eau est qualifiée d'eau très douce à dure ;

- * UDI Courzieu La Verrière : avec une dureté de l'ordre de 6 °F, l'eau est qualifiée d'eau très douce ;

- * UDI Courzieu Les Avergues : dureté pouvant varier de 4 à 31 °F, en fonction de l'apport d'eau provenant des puits de Vourles ; l'eau est qualifiée d'eau très douce à dure.

pH (acidité de l'eau) :

Les valeurs de pH doivent être comprises entre 6,5 et 9.

L'eau provenant des sources présente régulièrement des valeurs de pH inférieures à la valeur réglementaire : ceci traduit le caractère acide des sources, induit par la nature des terrains cristallins traversés.

Conductivité :

La valeur de la conductivité à 20°C doit être comprise entre 180 et 1000 µS/cm.

L'eau provenant des sources présente régulièrement des valeurs de conductivité inférieures à la valeur réglementaire, ce qui traduit une faible minéralisation de l'eau.

Equilibre calcocarbonique :

Les eaux ne doivent pas être agressives.

- * Sources du SIE du Sud Ouest Lyonnais : les mesures de l'équilibre calcocarbonique effectuées au niveau des sources donnent un indice de 4, ce qui correspond à une « eau agressive » (présence de CO₂ agressif et tendance à dissoudre les carbonates de calcium).

Ces 4 derniers paramètres (dureté, pH, conductivité et équilibre calco-carbonique) sont régis par des équilibres complexes.

Il apparaît que l'eau de toutes les sources est acide, faiblement minéralisée et agressive ; elle peut avoir une action corrosive sur les canalisations.

- * Puits de Vourles et Brignais du SIE du Sud Ouest Lyonnais : en sortie de station de traitement, les valeurs d'équilibre calcocarbonique calculées indiquent que l'eau est à l'équilibre.

- * Eau provenant des Monts du Lyonnais : en sortie de station de traitement, les valeurs d'équilibre calcocarbonique calculées indiquent que l'eau est à l'équilibre.

Oxydabilité :

* UDI Sud Ouest Lyonnais Principale et UDI Sud Ouest Lyonnais Rechlorée : un dépassement du paramètre oxydabilité au KMnO_4 a été relevé en 2015 au niveau de la station de traitement. La valeur relevée est de 6,4 mg/l O_2 , la valeur maximale admissible étant de 5 mg/l O_2 .

Radioactivité :

* UDI Sud Ouest Lyonnais Principale et UDI Sud Ouest Lyonnais Rechlorée : un prélèvement a révélé une valeur de 0,11 Bq/ pour l'indicateur de radioactivité "activité alpha global" (valeur maximale admissible : 0,1 Bq/l). En application de l'article R 1321-20 du code de la santé publique, et de la circulaire DGS/EA4/2007/232 du 13 juin 2007 relative au contrôle et à la gestion du risque sanitaire lié à la présence de radionucléides dans les eaux destinées à la consommation humaine, une analyse complémentaire de radionucléides d'origine naturelle a été réalisée. L'analyse a confirmé la présence de radionucléides d'origine naturelle, en faible quantité mais la radioactivité naturelle de l'eau est inférieure à la référence de qualité de la Dose Totale Indicative (DTI : elle représente la dose efficace résultant de l'incorporation des radionucléides présents dans l'eau durant une année de consommation) ; elle peut être consommée sans restriction.

Turbidité :

* UDI Yzeron Thurins Ecarts : un dépassement du paramètre turbidité a été relevé au niveau de la station de traitement Tiollet Haute alimentant cette UDI. La valeur relevée est de 5,6 NFU, la valeur maximale admissible étant de 2 NFU. Le prélèvement de contrôle réalisé n'a pas confirmé le dépassement de ce paramètre.

Température de l'eau :

* UDI Courzieu La Verrière : 1 dépassement du paramètre température de l'eau a été relevé sur le réseau de distribution au mois de juillet ; la valeur mesurée est de 26,3 °C, la valeur maximale admissible étant de 25 °C.

Conclusion

L'eau distribuée au cours de l'année 2015 par le Syndicat Intercommunal des Eaux du Sud Ouest Lyonnais présente une bonne qualité bactériologique.

L'eau de toutes les sources du syndicat est acide, faiblement minéralisée et agressive ; un traitement visant à corriger ce caractère agressif est par conséquent à envisager, conformément aux dispositions de la circulaire n° DGS/SD7A /2004/557 du 25 novembre 2004.

L'eau distribuée par le syndicat est restée conforme aux exigences de qualité réglementaires fixées pour les autres substances mesurées, notamment pour les pesticides, les solvants chlorés et les substances toxiques, à l'exception de :

- **d'un dépassement du paramètre oxydabilité sur un prélèvement au niveau de la station de traitement Ronzières Félines ;**
- **d'un dépassement d'un paramètre indicateur de radioactivité ; l'analyse complémentaire réalisée a confirmé la présence de radionucléides d'origine naturelle en faible quantité. L'indicateur de radioactivité naturelle est conforme à la réglementation ;**
- **d'un dépassement du paramètre turbidité sur l'UDI Yzeron Thurins Ecarts ;**

- **d'un dépassement du paramètre température de l'eau sur l'UDI Courzieu La Verrière.**

Enfin, les sources de Vaugneray ne bénéficient pas à ce jour des mesures de protection définies à l'article L1321-2 du Code de la Santé Publique.

En conséquence, la procédure qui avait été engagée par le syndicat en vue d'instaurer des périmètres de protection conformément aux dispositions de l'article L1321-2 du Code de la Santé Publique et qui n'a pas abouti devra être relancée et conduite jusqu'à son terme afin d'assurer la protection de ces sources.

Les indicateurs techniques prévus à l'article L.2224-5 du code général des collectivités territoriales et spécifiés à l'annexe I de l'arrêté du 02 mai 2007 relatif aux rapports annuels sur le prix et la qualité des services publics d'eau potable et d'assainissement, qui doivent figurer dans le rapport de l'exercice 2015, sont :

UDI	Indicateurs		Remarques
	Microbiologiques*	Physico-chimiques*	
Sud Ouest Lyonnais Principale	100 %	100 %	Seuls les paramètres ayant une limite de qualité sont pris en compte
Sud Ouest Lyonnais rechlorée	12/12	25/25	
Thurins Ecarts	4/4	16/16	
Vaugneray Ecarts	7/7	9/9	
Yzeron Bourg	7/7	9/9	
Yzeron Thurins Ecarts	4/4	7/7	
Courzieu Les Avergues	4/4	6/6	
Courzieu La Verrière	4/4	6/6	
Courzieu Biternay Bourg	6/6	8/8	

* Pour les UDI de moins de 5000 habitants ou pour lesquelles la consommation est inférieure à 1000 m³/jour, le résultat est rendu en nombre de conformités sur le nombre total de prélèvements.

Les taux retenus sont ceux définis à l'annexe I de l'arrêté du 02 mai 2007

Captages	Indicateurs sur l'état d'avancement de la protection	Remarques
Les Ronzières P5 Les Félines P2 à P4, F0, F2, F4 Sources basses et hautes Châtaigniers Jesus La Vernaie Les Sapins 1 Les Sapins 2 Plenai Pêcher Renard	60%	
Sources de Vaugneray nord	0%	
Ile du Grand Gravier	60%	

Des fiches détaillées publiées par le MEDADD sont disponibles à l'adresse :

<http://www.eaudanslaville.fr/spip.php?rubrique69>

ANNEXE 1a

Suivis analytiques détaillés de l'année 2015 en ressource, production et sur le réseau de distribution

Syndicat Intercommunal des Eaux du Sud Ouest Lyonnais

Cette synthèse ne prend en compte que les paramètres :

Code	Libellé	Limite de qualité sur l'eau distribuée
ECOLI	: Escherichia coli / 100 ml	0
STRF	: Streptocoques fécaux /100ml	0
NO3	: Nitrates (mg/l)	≤50
FMG	: Fluorures (mg/l)	≤1,5
ADET	: Déséthylatrazine (µg/l)	≤0,1
ADETD	: Atrazine déséthyl déisopropyl (µg/l)	≤0,1
ATRZ	: Atrazine (µg/l)	≤0,1
ANTHRAQ:	Anthraquinone (µg/l)	≤0,1
26DCB	: 2,6 dichlorobenzamide (µg/l)	≤0,1
SMZ	: Simazine (µg/l)	≤0,1
THM4	: Somme de 4 trihalométhanes (µg/l)	≤150
TCEYTCL:	Tétra + trichloréthylène (µg/l)	≤10
PESTOT	: Somme des pesticides (µg/l)	≤0,5

Code	Libellé	Référence de qualité sur l'eau distribuée
CTF	: Coliformes totaux / 100 ml	0
CDT	: Conductivité à 20°C (µS/cm)	180≤CDT≤1000
PH	: pH à 20°C (unité pH)	6,5≤pH≤9
TURBNFU:	Turbidité (NFU)	≤2
CALCOC2 :	Equilibre calcocarbonique 0/1/2/3/4	2
MN	: Manganèse (µg/l)	≤50

Code	Libellé	Pas d'exigence de qualité
TH	: Titre hydrotimétrique (°F) ou dureté	
111TCL	: Trichloroéthane 1,1,1 (µg/l)	

Nom de l'unité de gestion : SIE SUD OUEST LYONNAIS

Année : 2015

Résultats analytiques des prélèvements d'eau effectués sur les installations de captage

NB : * les paramètres non mesurés sur la période considérée n'apparaissent pas dans le tableau

* C = conforme aux limites de qualité ; N = non conforme aux limites de qualité ; S = Sans objet : Les mesures n'ont pas été effectuées pour le prélèvement

Type de l'installation : CAPTAGE
Nom de l'installation : LES FELINS F4

Date	Point de surveillance	Commune	111TCL µg/l	26DCB µg/l	ADET µg/l	ADETD µg/l	ATRZ µg/l	CDT µS/cm	ECOLI n/100mL	FMG mg/L	NO3 mg/L	PESTOT µg/l	PH unitépH	SMZ µg/l	STRF n/100mL	ICEYTCI µg/l	URBNFU NFU
15/10/2015	LES FELINS F4	VOURLES	<0,50	0,012	<0,020	0,032	<0,020	574	2	0,10	21,7	0,044	7,30	<0,020	<1	<0,50	0,12

Type de l'installation : CAPTAGE
Nom de l'installation : LES FELINS P2

Date	Point de surveillance	Commune	111TCL µg/l	26DCB µg/l	ADET µg/l	ADETD µg/l	ATRZ µg/l	CDT µS/cm	ECOLI n/100mL	FMG mg/L	NO3 mg/L	PESTOT µg/l	PH unitépH	SMZ µg/l	STRF n/100mL	ICEYTCI µg/l	URBNFU NFU
21/05/2015	LES FELINS P2	VOURLES	<0,50	0,012	<0,020	0,023	<0,020	630	<1	0,12	24,6	0,035	7,35	<0,020	<1	<0,50	<0,1

Nom de l'unité de gestion : SIE SUD OUEST LYONNAIS

Année : 2015

Type de l'installation : CAPTAGE
Nom de l'installation : LES FELINS P3

Date	Point de surveillance	Commune	111TCL µg/l	26DCB µg/l	ADET µg/l	ADETD µg/l	ATRZ µg/l	CDT µS/cm	ECOLI n/100mL	FMG mg/L	NO3 mg/L	PESTOT µg/l	PH unitéPH	SMZ µg/l	STRF n/100mL	ΓCEYTCI µg/l	TURBNFI NFU
21/05/2015	LES FELINS P3	VOURLES	0,73	<0,005	<0,020	0,023	<0,020	637	<1	0,11	21,9	0,023	7,25	<0,020	<1	0,74	0,25

Type de l'installation : MELANGE DE CAPTAGES
Nom de l'installation : BITERNAY MELANGE

Date	Point de surveillance	Commune	111TCL µg/l	26DCB µg/l	ADET µg/l	ADETD µg/l	ATRZ µg/l	CDT µS/cm	ECOLI n/100mL	FMG mg/L	NO3 mg/L	PESTOT µg/l	PH unitéPH	SMZ µg/l	STRF n/100mL	ΓCEYTCI µg/l	TURBNFI NFU
22/10/2015	SOURCES RESERVOIR BITE	COURZIEU	<0,50	<0,005	<0,020	<0,020	<0,020	94	<1	0,13	13,4	<0,500	6,30	<0,020	<1	<0,50	0,45

Type de l'installation : MELANGE DE CAPTAGES
Nom de l'installation : VAUGNERAY SOURCES NORD

Date	Point de surveillance	Commune	111TCL µg/l	26DCB µg/l	ADET µg/l	ADETD µg/l	ATRZ µg/l	CDT µS/cm	ECOLI n/100mL	FMG mg/L	NO3 mg/L	PESTOT µg/l	PH unitéPH	SMZ µg/l	STRF n/100mL	ΓCEYTCI µg/l	TURBNFI NFU
22/10/2015	AU RESERVOIR DU VERNAY	VAUGNERA	<0,50	<0,005	<0,020	<0,020	<0,020	85	<1	0,09	2,4	<0,500	6,40	<0,020	<1	<0,50	0,13

Nom de l'unité de gestion : SIE SUD OUEST LYONNAIS

Année : 2015

Résultats analytiques des prélèvements d'eau effectués sur les installations de production

NB : * les paramètres non mesurés sur la période considérée n'apparaissent pas dans le tableau

* C = conforme aux limites de qualité ; N = non conforme aux limites de qualité ; S = Sans objet : Les mesures n'ont pas été effectuées pour le prélèvement

Type de l'installation : STATION DE TRAITEMENT-PRODUCTION Nom de l'installation : BITERNAY STATION

Conformité bactériologique	Conformité chimique
100,0 %	100,0 %

Date	Point de surveillance	Commune	Conf	Conf	26DCB	ADET	ADETD	ANTHR AQ	ATRZ	CALCO C2	CDT	ECOLI	FMG	NO3	PESTO T	PH	STRF	TCEYT CL	TH	THM4	TURBN FU
12/03/2015	RESERVOIR BITERNAY	COURZIEU	C	Chim.	µg/l	µg/l	µg/l	µg/l	µg/l	qualit.	µS/cm	n/100m L	mg/L	mg/L	µg/l	unité pH	n/100m L	µg/l	°F	µg/l	NFU
10/09/2015	RESERVOIR BITERNAY	COURZIEU	C	C	<0,005	<0,020	<0,020	0,011	<0,020	4	89	<1	0,11	16,4	0,011	6,00	<1	<0,50	2,4	10,80	0,26
			C	C							295	<1	0,11	16,6	0,011	7,50	<1		12,3		0,39

Nom de l'unité de gestion : SIE SUD OUEST LYONNAIS

Année : 2015

Type de l'installation : STATION DE TRAITEMENT-PRODUCTION
 Nom de l'installation : LA VERRIERE

Conformité bactériologique	Conformité chimique
100,0 %	100,0 %

Date	Point de surveillance	Commune	Conf	26DCB	ADET	ADETD	ANTHR AQ	ATRZ	CALCO C2	CDT	ECOLI	FMG	NO3	PESTO T	PH	STRF	TCEYT CL	TH	THM4	TURBN FU
12/03/2015	RESERVOIR LA VERRIERE	COURZIEU	Bact	Chim.	µg/l	µg/l	µg/l	µg/l	qualit.	µS/cm	n/100m L	mg/L	mg/L	µg/l	unitépH	n/100m L	µg/l	°F	µg/l	NFU
10/09/2015	RESERVOIR LA VERRIERE	COURZIEU	C	C						162	<1		5,3		6,45	<1		2,8		0,55
			C	C	<0,020	<0,020	0,006	<0,020	4	268	<1	0,07	9,0	0,006	7,50	<1	<0,50	8,7	8,60	0,24

Type de l'installation : STATION DE TRAITEMENT-PRODUCTION
 Nom de l'installation : LES AVERGUES

Conformité bactériologique	Conformité chimique
100,0 %	100,0 %

Date	Point de surveillance	Commune	Conf	26DCB	ADET	ADETD	ANTHR AQ	ATRZ	CALCO C2	CDT	ECOLI	NO3	PH	STRF	TH	TURBN FU
12/03/2015	RESERVOIR LES AVERGUES	COURZIEU	Bact	Chim.	µS/cm	µg/l	µg/l	µg/l	qualit.	µS/cm	n/100m L	mg/L	unitépH	n/100m L	°F	NFU
10/09/2015	RESERVOIR LES AVERGUES	COURZIEU	C	C	114	<1	22,9	<1		433	<1	21,1	7,80	<1	19,3	0,34
			C	C	<0,005	<0,020	0,006	<0,020	4	268	<1	21,1	7,80	<1	19,3	0,34

Nom de l'unité de gestion : SIE SUD OUEST LYONNAIS

Année : 2015

Type de l'installation : STATION DE TRAITEMENT-PRODUCTION
 Nom de l'installation : RESERVOIR DU VERNAY

Conformité bactériologique	Conformité chimique
100,0 %	100,0 %

Date	Point de surveillance	Commune	Conf	Conf	CDT	ECOLI	NO3	PH	STRF	TH	TURBN FU
			Bact	Chim.	µS/cm	n/100m L	mg/L	unitépH	n/100m L	°F	NFU
12/03/2015	RESERVOIR DU VERNAY	VAUGNERAY	C	C	94	<1	1,9	6,10	<1	1,9	0,15
10/09/2015	RESERVOIR DU VERNAY	VAUGNERAY	C	C	144	<1	4,0	6,85	<1	4,4	0,2

Nom de l'unité de gestion : SIE SUD OUEST LYONNAIS

Année : 2015

Type de l'installation : STATION DE TRAITEMENT-PRODUCTION
 Nom de l'installation : RONZIERES-FELINS

Conformité bactériologique	Conformité chimique
100,0 %	100,0 %

Date	Point de surveillance	Commune	Conf	Conf	26DCB	ADET	ADETD	ANTHR AQ	ATRZ	CALCO C2	CDT	ECOLI	FMG	NO3	PESTO T	PH	STRF	TCEYT CL	TH	THM4	TURBN FU
			Bact	Chim.	µg/l	µg/l	µg/l	µg/l	µg/l	qualit.	µS/cm	n/100m L	mg/L	mg/L	µg/l	unitépH	n/100m L	µg/l	°F	µg/l	NFU
15/01/2015	RONZIERES-FELINS	BRIGNAIS	C	C							611	<1		23,9		7,30	<1		32,5		0,13
12/02/2015	RONZIERES-FELINS	BRIGNAIS	C	C							630	<1		23,1		7,35	<1		31,4		0,13
12/03/2015	RONZIERES-FELINS	BRIGNAIS	C	C							624	<1		23,2		7,30	<1		31,2		0,11
09/04/2015	RONZIERES-FELINS	BRIGNAIS	C	C	0,009	<0,020	0,057	<0,005	<0,020	2	629	<1	0,10	23,6	0,066	7,30	<1	<0,50	33,1	1,67	<0,1
21/05/2015	RONZIERES-FELINS	BRIGNAIS	C	C							600	<1		23,2		7,40	<1		31,1		<0,1
11/06/2015	RONZIERES-FELINS	BRIGNAIS	C	C	0,011	<0,020	<0,005	<0,005	<0,020	2	610	<1	0,10	23,0	0,011	7,30	<1	<0,50	31,9	<0,50	0,36
16/07/2015	RONZIERES-FELINS	BRIGNAIS	C	C							627	<1		23,5		7,35	<1		32,5		0,15
13/08/2015	RONZIERES-FELINS	BRIGNAIS	C	C	<0,005	<0,020	<0,020	<0,005	<0,020	2	572	<1	0,11	18,3	<0,500	7,35	<1	<0,50	29,7	0,91	0,1
10/09/2015	RONZIERES-FELINS	BRIGNAIS	C	C							592	<1		N.M.		7,30	<1		29,1		0,21
15/10/2015	RONZIERES-FELINS	BRIGNAIS	C	C	0,009	<0,020	<0,005	<0,005	<0,020	2	567	<1	0,12	19,3	0,009	7,25	<1	<0,50	29,7	<0,50	<0,1
19/11/2015	RONZIERES-FELINS	BRIGNAIS	C	C							594	<1		22,7		7,40	<1		32,3		0,83
17/12/2015	RONZIERES-FELINS	BRIGNAIS	C	C							630	<1		23,8		7,30	<1		30,1		0,26

Nom de l'unité de gestion : SIE SUD OUEST LYONNAIS

Année : 2015

Type de l'installation : STATION DE TRAITEMENT-PRODUCTION
 Nom de l'installation : TIOLLET BASSE (SCES D'YZERON)

Conformité bactériologique	Conformité chimique
100,0 %	100,0 %

Date	Point de surveillance	Commune	Conf	Conf	26DCB	ADET	ADETD	ANTHR AQ	ATRZ	CALCO C2	CDT	ECOLI	FMG	NO3	PESTO T	PH	STRF	TCEYT CL	TH	THM4	TURBN FU
09/04/2015	TIOLLET BASSE (SCES D'YZE)	YZERON	C	C	<0,005	0,022	0,044	<0,005	<0,020	4	82	<1	0,09	15,4	0,066	6,10	<1	<0,50	2,5	2,97	0,12
22/10/2015	TIOLLET BASSE (SCES D'YZE)	YZERON	C	C							585	<1		19,8		7,40	<1		31,5		0,13

Type de l'installation : STATION DE TRAITEMENT-PRODUCTION
 Nom de l'installation : TIOLLET HAUTE (SCES TIOLLET)

Conformité bactériologique	Conformité chimique
100,0 %	100,0 %

Date	Point de surveillance	Commune	Conf	Conf	CDT	ECOLI	NO3	PH	STRF	TH	TURBN FU
09/04/2015	TIOLLET HAUTE (SCES TIOLI)	MONTROMAN	C	C	98	<1	19,1	5,95	<1	3,1	0,15
22/10/2015	TIOLLET HAUTE (SCES TIOLI)	MONTROMAN	C	C	106	<1	27,5	6,45	<1	3,7	5,6
05/11/2015	TIOLLET HAUTE (SCES TIOLI)	MONTROMAN	S	C							0,27

Nom de l'unité de gestion : SIE SUD OUEST LYONNAIS

Année : 2015

Résultats analytiques des prélèvements d'eau effectués sur les installations de distribution

NB : * les paramètres non mesurés sur la période considérée n'apparaissent pas dans le tableau

* C = conforme aux limites de qualité ; N = non conforme aux limites de qualité ; S = Sans objet : Les mesures n'ont pas été effectuées pour le prélèvement

Type de l'installation : UNITE DE DISTRIBUTION Nom de l'installation : COURZIEU-BITERNAY BOURG

Conformité bactériologique	Conformité chimique
100,0 %	100,0 %

Date	Point de surveillance	Commune	Conf	Conf	11TCL µg/l	CDT µS/cm	CTF n/100mL	ECOLI n/100mL	NO3 mg/L	PH unité pH	STRF n/100mL	TCEYTCL µg/l	TH °F	THM4 µg/l	TURBNFU NFU
			Bact	Chim.											
29/01/2015	BOURG, LAFOND, GIRAUDIÈRE	COURZIEU	C	C		97	<1	<1		6,15	<1				0,43
10/03/2015	BOURG, LAFOND, GIRAUDIÈRE	COURZIEU	C	C		90	<1	<1		6,05	<1				0,3
07/05/2015	BOURG, LAFOND, GIRAUDIÈRE	COURZIEU	C	C	<0,50	94	<1	<1	16,4	6,20	<1	<0,50	2,7	7,80	0,27
17/07/2015	BOURG, LAFOND, GIRAUDIÈRE	COURZIEU	C	C		258	<1	<1		7,25	<1				0,25
08/09/2015	BOURG, LAFOND, GIRAUDIÈRE	COURZIEU	C	C		273	<1	<1		7,45	<1				0,29
03/11/2015	BOURG, LAFOND, GIRAUDIÈRE	COURZIEU	C	C		236	<1	<1		7,30	<1				0,37

Nom de l'unité de gestion : SIE SUD OUEST LYONNAIS

Année : 2015

Type de l'installation : UNITE DE DISTRIBUTION
 Nom de l'installation : COURZIEU-LA VERRIERE

Conformité bactériologique	Conformité chimique
100,0 %	100,0 %

Date	Point de surveillance	Commune	Conf Bact	Conf Chim.	CDT µS/cm	CTF n/100mL	ECOLI n/100mL	PH unitépH	STRF n/100mL	TURBNFU NFU
29/01/2015	SOTTIZON, LA RANDONNIÈRE	COURZIEU	C	C	212	<1	<1	9,05	<1	1,3
27/04/2015	SOTTIZON, LA RANDONNIÈRE	COURZIEU	C	C	182	<1	<1	9,15	<1	0,59
17/07/2015	SOTTIZON, LA RANDONNIÈRE	COURZIEU	C	C	197	<1	<1	9,50	<1	0,26
02/10/2015	SOTTIZON, LA RANDONNIÈRE	COURZIEU	C	C	202	<1	<1	9,40	<1	0,54

Type de l'installation : UNITE DE DISTRIBUTION
 Nom de l'installation : COURZIEU-LES AVERGUES

Conformité bactériologique	Conformité chimique
100,0 %	100,0 %

Date	Point de surveillance	Commune	Conf Bact	Conf Chim.	11TCL µg/l	CDT µS/cm	CTF n/100mL	ECOLI n/100mL	NO3 mg/L	PH unitépH	STRF n/100mL	TCEYTCL µg/l	TH °F	THM4 µg/l	TURBNFU NFU
12/02/2015	POMERIEUX; LES AGUETANTS	COURZIEU	C	C	<0,50	134	<1	<1	28,1	6,70	<1	<0,50	4,0	<0,50	0,31
07/05/2015	POMERIEUX; LES AGUETANTS	COURZIEU	C	C		117	<1	<1		6,85	<1				0,59
06/08/2015	POMERIEUX; LES AGUETANTS	COURZIEU	C	C		367	<1	<1		7,70	<1				1,8
03/11/2015	POMERIEUX; LES AGUETANTS	COURZIEU	C	C		160	<1	<1		7,55	<1				0,68

Nom de l'unité de gestion : SIE SUD OUEST LYONNAIS

Année : 2015

Type de l'installation : UNITE DE DISTRIBUTION

Nom de l'installation : SUD OUEST LYONNAIS PRINCIPALE

Conformité bactériologique	Conformité chimique
100,0 %	100,0 %

Date	Point de surveillance	Commune	Conf Bact	Conf Chim.	111TCL µg/l	GDT µS/cm	CTF n/100mL	ECOLI n/100mL	NO3 mg/L	PH unitépH	STRF n/100mL	TCEYTCL µg/l	TH °F	THM4 µg/l	TURBNFU NFU
09/01/2015	BOURG	BRIGNAIS	C	C		591	<1	<1		7,30	<1				0,35
20/01/2015	BOURG	BRIGNAIS	C	C		614	<1	<1		7,25	<1				0,19
22/01/2015	BOURG	BRINDAS	C	C		619	<1	<1		7,30	<1				0,3
22/01/2015	BOURG	CHAPONOST	C	C		614	<1	<1		7,40	<1				0,2
22/01/2015	EST BOURG	MARCY-L'ETOILE	C	C		618	<1	<1		7,50	<1				0,18
20/01/2015	BOURG	SOUCIEU-EN-JARREST	C	C		616	<1	<1		7,35	<1				0,22
20/01/2015	BOURG	THURINS	C	C		615	<1	<1		7,45	<1				0,38
04/02/2015	BOURG	BRIGNAIS	C	C		622	<1	<1		7,25	<1				0,22
25/02/2015	BOURG	BRIGNAIS	C	C		629	<1	<1		7,30	<1				0,27
05/02/2015	BOURG	BRINDAS	C	C		629	<1	<1		7,30	<1				0,23
09/02/2015	BOURG	CHAPONOST	C	C		621	<1	<1		7,25	<1				0,14
05/02/2015	BOURG	MESSIMY	C	C		634	<1	<1		7,55	<1				0,23
03/02/2015	RAPAUDIERE, SARAZIN	POLLIGNAY	C	C	<0,50	622	<1	<1	24,1	7,40	<1	<0,50	33,9	7,16	1,1
03/02/2015	BOURG	VAUGNERAY	C	C		435	<1	<1		7,65	<1				0,27
05/03/2015	BOURG	BRIGNAIS	C	C		620	<1	<1		7,30	<1				0,18
03/03/2015	BOURG	BRINDAS	C	C		626	<1	<1		7,30	<1				0,22
03/03/2015	BOURG	CHAPONOST	C	C		619	<1	<1		7,35	<1				0,32
03/03/2015	BOURG	GREZIEU-LA-VARENNE	C	C	<0,50	620	<1	<1	23,8	7,30	<1	<0,50	31,7	4,74	0,14
12/03/2015	BOURG	SOUCIEU-EN-JARREST	C	C		624	<1	<1		7,55	<1				0,1
03/03/2015	BOURG	THURINS	C	C		619	<1	<1		7,45	<1				0,17
02/04/2015	BOURG	BRIGNAIS	C	C		623	<1	<1		7,30	<1				0,31
27/04/2015	BOURG	BRIGNAIS	C	C		623	<1	<1		7,20	<1				0,13

Nom de l'unité de gestion : SIE SUD OUEST LYONNAIS

Année : 2015

Type de l'installation : UNITE DE DISTRIBUTION
 Nom de l'installation : SUD OUEST LYONNAIS PRINCIPALE

Date	Point de surveillance	Commune	Conf		11TCL µg/l	CDT µS/cm	CTF n/100mL	ECOLI n/100mL	NO3 mg/L	PH unitépH	STRF n/100mL	TCEYCL µg/l	TH °F	THM4 µg/l	TURBNEFU NFU
			Bact	Chim.											
30/04/2015	BOURG	CHAPONOST	C	C		626	<1	<1		7,30	<1				<0,1
27/04/2015	BOURG	CHAPONOST	C	C		625	<1	<1		7,25	<1				<0,1
27/04/2015	EST BOURG	MARCY-L'ETOILE	C	C		624	<1	<1		7,45	<1				<0,1
27/04/2015	BOURG	VAUGNERAY	C	C		445	<1	<1		7,65	<1				0,16
05/05/2015	BOURG	BRIGNAIS	C	C		593	<1	<1		7,35	<1				0,22
19/05/2015	BOURG	BRIGNAIS	C	C		630	<1	<1		7,30	<1				0,13
06/05/2015	BOURG	BRINDAS	C	C		628	<1	<1		7,30	<1				<0,1
19/05/2015	BOURG	CHAPONOST	C	C		626	<1	<1		7,60	<1				<0,1
27/05/2015	BOURG	MESSIMY	C	C		627	<1	<1		7,65	<1				0,1
27/05/2015	BOURG	SOUClEU-EN-JARREST	C	C		629	<1	<1		7,25	<1				0,16
06/05/2015	BOURG	THURINS	C	C		622	<1	<1		7,70	<1				<0,1
04/06/2015	BOURG	BRIGNAIS	C	C		622	<1	<1		7,30	<1				0,11
04/06/2015	BOURG	BRINDAS	C	C		620	<1	<1		7,35	<1				0,12
04/06/2015	BOURG	CHAPONOST	C	C		623	<1	<1		7,45	<1				0,13
08/06/2015	BOURG	GREZIEU-LA-VARENNE	C	C		613	<1	<1		7,30	<1				0,15
08/06/2015	BOURG	SAINT-LAURENT-DE-VAUX	C	C		611	<1	<1		7,50	<1				0,1
08/06/2015	BOURG	VAUGNERAY	C	C		591	<1	<1		7,60	<1				<0,1
07/07/2015	BOURG	BRIGNAIS	C	C		612	<1	<1		7,35	<1				<0,1
21/07/2015	BOURG	BRIGNAIS	C	C		627	<1	<1		7,25	<1				0,11
29/07/2015	BOURG	BRINDAS	C	C		615	<1	<1		7,30	<1				0,12
09/07/2015	BOURG	CHAPONOST	C	C		605	<1	<1		7,50	<1				0,1
17/07/2015	EST BOURG	MARCY-L'ETOILE	C	C		626	<1	<1		7,40	<1				0,1
09/07/2015	BOURG	SOUClEU-EN-JARREST	C	C		636	<1	<1		7,40	<1				0,1
13/08/2015	BOURG	BRIGNAIS	C	C		598	<1	<1		7,45	<1				0,12
20/08/2015	BOURG	BRIGNAIS	C	C		611	<1	<1		7,35	<1				0,11

Nom de l'unité de gestion : SIE SUD OUEST LYONNAIS

Année : 2015

Type de l'installation : UNITE DE DISTRIBUTION
 Nom de l'installation : SUD OUEST LYONNAIS PRINCIPALE

Date	Point de surveillance	Commune	Conf		11TCL µg/l	CDT µS/cm	CTF n/100mL	ECOLI n/100mL	NO3 mg/L	PH unitépH	STRF n/100mL	TCEYCL µg/l	TH °F	THM4 µg/l	TURBNFU NFU
			Bact	Chim.											
05/08/2015	BOURG	CHAPONOST	C	C		607	<1	<1		7,30	<1				0,15
14/08/2015	BOURG	CHAPONOST	C	C		611	<1	<1		7,35	<1				0,11
05/08/2015	BOURG	MESSIMY	C	C	<0,50	619	<1	<1	21,6	7,55	<1	<0,50	31,5	17,20	0,11
06/08/2015	BOURG	THURINS	C	C		613	<1	<1		7,50	<1				0,15
06/08/2015	BOURG	VAUGNERAY	C	C		611	<1	<1		7,70	<1				0,1
03/09/2015	BOURG	BRIGNAIS	C	C		617	<1	<1		7,35	<1				0,18
21/09/2015	BOURG	BRINDAS	C	C		603	<1	<1		7,35	<1				0,16
24/09/2015	BOURG	CHAPONOST	C	C		645	<1	<1		7,35	<1				0,21
08/09/2015	BOURG	GREZIEU-LA-VARENNE	C	C		599	<1	<1		7,40	<1				0,16
21/09/2015	BOURG	SOUCIEU-EN-JARREST	C	C		570	<1	<1		7,40	<1				0,17
08/09/2015	LE QUINCIEUX, BARODES	SAINTE-CONSORCE	C	C		589	<1	<1		7,70	<1				0,22
07/10/2015	BOURG	BRIGNAIS	C	C		599	<1	<1		7,30	<1				0,11
29/10/2015	BOURG	BRIGNAIS	C	C		592	<1	<1		7,25	<1				0,15
28/10/2015	BOURG	BRINDAS	C	C		596	<1	<1		7,35	<1				0,21
28/10/2015	BOURG	CHAPONOST	C	C		563	<1	<1		7,50	<1				0,19
02/10/2015	EST BOURG	MARCY-L'ETOILE	C	C	<0,50	601	<1	<1	20,9	7,60	<1	<0,50	30,3	13,90	<0,1
02/10/2015	BOURG	THURINS	C	C		604	<1	<1		7,55	<1				<0,1
28/10/2015	BOURG	VAUGNERAY	C	C		584	<1	<1		7,65	<1				0,19
06/11/2015	BOURG	BRIGNAIS	C	C		583	<1	<1		7,45	<1				0,1
24/11/2015	BOURG	BRIGNAIS	C	C		641	<1	<1		7,50	<1				0,18
26/11/2015	BOURG	BRINDAS	C	C		608	<1	<1		7,35	<1				0,22
26/11/2015	BOURG	CHAPONOST	C	C		626	<1	<1		7,55	<1				0,19
19/11/2015	BOURG	MESSIMY	C	C		603	<1	<1		7,75	<1				0,22
19/11/2015	BOURG	SOUCIEU-EN-JARREST	C	C		623	<1	<1		7,30	<1				0,19
03/12/2015	BOURG	BRIGNAIS	C	C		610	<1	<1		7,35	<1				0,15

Nom de l'unité de gestion : SIE SUD OUEST LYONNAIS

Année : 2015

Type de l'installation : UNITE DE DISTRIBUTION
 Nom de l'installation : SUD OUEST LYONNAIS PRINCIPALE

Date	Point de surveillance	Commune	Conf		11TCL µg/l	CDT µS/cm	CTF n/100mL	ECOLI n/100mL	NO3 mg/L	PH unité pH	STRF n/100mL	TCEYTC µg/l	TH °F	THM4 µg/l	TURBNFU NFU
			Bact	Chim.											
28/12/2015	BOURG	CHAPONOST	C	C		620	<1	<1		7,50	<1				0,28
30/12/2015	BOURG	CHAPONOST	C	C		630	<1	<1		7,50	<1				0,46
18/12/2015	BOURG	GREZIEU-LA-VARENNE	C	C		614	<1	<1		7,30	<1				0,29
18/12/2015	BOURG	SAINT-LAURENT-DE-VAUX	C	C		614	<1	<1		7,50	<1				0,32
15/12/2015	BOURG	VAUGNERAY	C	C		617	<1	<1		7,70	<1				0,13

Nom de l'unité de gestion : SIE SUD OUEST LYONNAIS

Année : 2015

Type de l'installation : UNITE DE DISTRIBUTION

Nom de l'installation : SUD OUEST LYONNAIS RECHLOREE

Conformité bactériologique	Conformité chimique
100,0 %	100,0 %

Date	Point de surveillance	Commune	Conf		111TCL µg/l	GDT µS/cm	CTF n/100mL	ECOLI n/100mL	NO3 mg/L	PH unitéPH	STRF n/100mL	TCEYTCL µg/l	TH °F	THM4 µg/l	TURBNFU NFU
			Bact	Chim.											
29/01/2015	BOURG	POLLIGNAY	C	C		614	<1	<1		7,70	<1				0,21
03/02/2015	OUEST BOURG (LE CHAMP, GRANGE NE	MARCY-L'ETOILE	C	C		627	<1	<1		7,50	<1				0,2
10/03/2015	BOURG	SAINTE-CONSORCE	C	C		613	<1	<1		7,70	<1				0,15
27/04/2015	LES ATTIGNIES, L'ARABY	GREZIEU-LA-VARENNE	C	C		624	<1	<1		7,40	<1				<0,1
28/05/2015	BOURG	POLLIGNAY	C	C		622	<1	<1		7,75	<1				0,1
08/06/2015	BAS MARJON	SOUCEU-EN-JARREST	C	C	<0,50	633	<1	<1	5,4	7,50	<1	<0,50	29,1	17,00	0,12
17/07/2015	BOURG	SAINTE-CONSORCE	C	C		625	<1	<1		7,55	<1				0,1
06/08/2015	OUEST BOURG (LE CHAMP, GRANGE NE	MARCY-L'ETOILE	C	C		616	<1	<1		7,45	<1				0,12
08/09/2015	BOURG	POLLIGNAY	C	C		596	<1	<1		7,60	<1				0,18
02/10/2015	LES ATTIGNIES, L'ARABY	GREZIEU-LA-VARENNE	C	C		604	<1	<1		7,50	<1				<0,1
19/11/2015	BOURG	SAINTE-CONSORCE	C	C		601	<1	<1		7,75	<1				0,3
18/12/2015	LE MICHON	VAUGNERAY	C	C		648	<1	<1		7,70	<1				0,19

Nom de l'unité de gestion : SIE SUD OUEST LYONNAIS

Année : 2015

Type de l'installation : UNITE DE DISTRIBUTION
 Nom de l'installation : THURINS ECARTS

Conformité bactériologique	Conformité chimique
100,0 %	100,0 %

Date	Point de surveillance	Commune	Conf Bact	Conf Chim.	111TCL µg/l	GDT µS/cm	CTF n/100mL	ECOLI n/100mL	NO3 mg/L	PH unitépH	STRF n/100mL	TCEYTCL µg/l	TH °F	THM4 µg/l	TURBNFU NFU
20/01/2015	DURANTIERE;MARTINIEREHTE	THURINS	C	C		499	<1	<1		8,05	<1				0,24
27/04/2015	DURANTIERE;MARTINIEREHTE	THURINS	C	C		503	<1	<1		8,00	<1				0,22
09/07/2015	DURANTIERE;MARTINIEREHTE	THURINS	C	C		480	<1	<1		8,20	<1				0,27
02/10/2015	DURANTIERE;MARTINIEREHTE	THURINS	C	C	<0,50	469	<1	<1	10,3	8,10	<1	<0,50	22,9	40,20	0,32

Type de l'installation : UNITE DE DISTRIBUTION
 Nom de l'installation : VAUGNERAY ECARTS

Conformité bactériologique	Conformité chimique
100,0 %	100,0 %

Date	Point de surveillance	Commune	Conf Bact	Conf Chim.	111TCL µg/l	GDT µS/cm	CTF n/100mL	ECOLI n/100mL	NO3 mg/L	PH unitépH	STRF n/100mL	TCEYTCL µg/l	TH °F	THM4 µg/l	TURBNFU NFU
30/01/2015	BARTHELEMY;LEVERNAV;CUNIEU	VAUGNERAY	C	C		634	<1	<1		7,55	<1				0,29
10/03/2015	BARTHELEMY;LEVERNAV;CUNIEU	VAUGNERAY	C	C		94	<1	<1		6,20	<1				0,19
07/05/2015	BARTHELEMY;LEVERNAV;CUNIEU	VAUGNERAY	C	C		617	<1	<1		7,55	<1				<0,1
08/06/2015	BARTHELEMY;LEVERNAV;CUNIEU	VAUGNERAY	C	C	<0,50	120	<1	<1	2,3	6,80	<1	<0,50	3,1	8,80	0,12
06/08/2015	BARTHELEMY;LEVERNAV;CUNIEU	VAUGNERAY	C	C		614	<1	<1		7,55	<1				0,15
28/10/2015	BARTHELEMY;LEVERNAV;CUNIEU	VAUGNERAY	C	C		95	<1	<1		6,35	<1				0,23
26/11/2015	BARTHELEMY;LEVERNAV;CUNIEU	VAUGNERAY	C	C		137	<1	<1		7,15	<1				0,42

Nom de l'unité de gestion : SIE SUD OUEST LYONNAIS

Année : 2015

Type de l'installation : UNITE DE DISTRIBUTION
 Nom de l'installation : YZERON BOURG

Conformité bactériologique	Conformité chimique
100,0 %	100,0 %

Date	Point de surveillance	Commune	Conf Bact	Conf Chim.	11TCL µg/l	GDТ µS/cm	CTF n/100mL	ECOLI n/100mL	NO3 mg/L	PH unitépH	STRF n/100mL	TCEYTCL µg/l	TH °F	THM4 µg/l	TURBNFU NFU
29/01/2015	BOURG	CHEVINAY	C	C		235	<1	<1		7,50	<1				0,32
10/03/2015	LA BRUYERE HAUTE	MESSIMY	C	C		547	<1	<1		7,60	<1				0,42
07/05/2015	LE PLAT ST ROMAIN	SAINT-LAURENT-DE-VAUX	C	C		500	<1	<1		7,60	<1				<0,1
08/06/2015	BOURG	YZERON	C	C		404	<1	<1		7,45	<1				0,29
09/07/2015	JARICOT; LES GRANGES	THURINS	C	C		617	<1	<1		7,65	<1				0,11
08/09/2015	CHATANAY; SAMAZANGE	VAUGNERAY	C	C	<0,50	526	<1	<1	10,6	7,60	<1	<0,50	27,4	15,10	0,15
18/12/2015	BOURG	YZERON	C	C		558	<1	<1		7,70	<1				0,46

Type de l'installation : UNITE DE DISTRIBUTION
 Nom de l'installation : YZERON-THURINS ECARTS

Conformité bactériologique	Conformité chimique
100,0 %	100,0 %

Date	Point de surveillance	Commune	Conf Bact	Conf Chim.	CDT µS/cm	CTF n/100mL	ECOLI n/100mL	PH unitépH	STRF n/100mL	TURBNFU NFU
03/02/2015	BELLEVUE; BAYARD; BITERNAY...	THURINS	C	C	129	<1	<1	6,70	<1	0,2
06/08/2015	BELLEVUE; BAYARD; BITERNAY ...	THURINS	C	C	151	<1	<1	7,35	<1	0,37
17/07/2015	MONTEROUX; LE PLAT; LE GARON	YZERON	C	C	113	<1	<1	6,30	<1	0,19
03/11/2015	MONTEROUX; LE PLAT; LE GARON	YZERON	C	C	105	<1	<1	6,55	<1	0,51

ANNEXE 1b

Suivi analytique détaillé de l'année 2015 en production

Syndicat Intercommunal des Eaux des Monts du Lyonnais

Cette synthèse ne prend en compte que les paramètres :

Code	Libellé	Limite de qualité (eau traitée)
ADET :	Desethyl Atrazine ($\mu\text{g/l}$)	$\leq 0,1$
ATRZ :	Atrazine ($\mu\text{g/l}$)	$\leq 0,1$
ADETD:	Atrazine déséthyl déisopropyl ($\mu\text{g/l}$)	$\leq 0,1$
MTC :	Métolachlore ($\mu\text{g/l}$)	$\leq 0,1$
ECOLI:	Escherichia coli /100ml	0
FMG :	Fluorures (mg/l)	1,5
NO3 :	Nitrates (mg/l)	≤ 50
PESTOT:	Total pesticides ($\mu\text{g/l}$)	$\leq 0,5$
STRF :	Entérocoques /100ml	0
TCEYTCL:	Tétra+trichloroéthylène ($\mu\text{g/l}$)	≤ 10
THM4 :	Total trihalométhanes ($\mu\text{g/l}$)	≤ 100

Code	Libellé	Référence de qualité (eau traitée)
pH :	pH à 20°C (unité pH)	$6,5 \leq \text{pH} \leq 9$
TURBNFU:	Turbidité (NFU)	≤ 2
CDT :	Conductivité à 20°C ($\mu\text{S/cm}$)	$180 < \text{CDT} < 1000$
CTF :	Coliformes totaux /100ml	0
CALCOC2 :	Equilibre calcocarbonique 0/1/2/3/4	2
MN :	Manganèse ($\mu\text{g/l}$)	≤ 50

Code	Libellé	Pas d'exigence de qualité
111TCL:	Trichloroéthane 1,1,1 ($\mu\text{g/l}$)	
TCLEY :	Trichloréthylène ($\mu\text{g/l}$)	
TH :	Titre hydrotimétrique (°F) ou dureté	

Nom de l'unité de gestion : SIE MONTS DU LYONNAIS

Année : 2015

Résultats analytiques des prélèvements d'eau effectués sur les installations de captage

NB : * les paramètres non mesurés sur la période considérée n'apparaissent pas dans le tableau

* C = conforme aux limites de qualité ; N = non conforme aux limites de qualité ; S = Sans objet : Les mesures n'ont pas été effectuées pour le prélèvement

Type de l'installation : MELANGE DE CAPTAGES
Nom de l'installation : ILE GD GRAVIER CHAMP CAPTANT

Détail :

Date	Point de surveillance	111TCL µg/l	ADET µg/l	ADETD µg/l	ATRX µg/l	ALCOC: qualit.	CDT µS/cm	ECOLI n/100mL	FMG mg/L	MN µg/l	MTC µg/l	NO3 mg/L	PESTOT µg/l	PH unité pH	STRF n/100mL	CEYTCI µg/l	URBNFI NFU
09/04/2015	MELANGE ILE DU GRAND GRAVIER	<0,50	<0,020	0,023	<0,020	2	463	<1	0,13	<10	<0,005	10,5	0,023	7,55	<1	<0,50	<0,1
15/10/2015	MELANGE ILE DU GRAND GRAVIER	<0,50	<0,020	<0,020	<0,020	2	384	<1	0,15	<10	0,008	6,1	0,008	7,60	<1	<0,50	0,1

Nom de l'unité de gestion : SIE MONTS DU LYONNAIS

Année : 2015

Résultats analytiques des prélèvements d'eau effectués sur les installations de production

NB : * les paramètres non mesurés sur la période considérée n'apparaissent pas dans le tableau

* C = conforme aux limites de qualité ; N = non conforme aux limites de qualité ; S = Sans objet ; Les mesures n'ont pas été effectuées pour le prélèvement

Type de l'installation : STATION DE TRAITEMENT-PRODUCTION
 Nom de l'installation : ILE GD GRAVIER STATION

Conformité bactériologique	Conformité chimique
100,0 %	100,0 %

Détail :

Date	Point de surveillance	Commune	Conf		11TCL	ADET	ADETD	ATRZ	CALCO C2	CDT	ECOLI	FMG	MTC	NO3	PESTOT	PH	STRF	TCEYTC L	TCPY	TH	THM4	TURBN FU
			Bact	Chim.																		
15/01/2015	ANCIENNE STATION PO	GRIGNY	C	C						496	<1			12,6		7,50	<1			25,8		0,13
12/02/2015	ANCIENNE STATION PO	GRIGNY	C	C	<0,50	<0,020	0,041	<0,020	2	531	<1	0,12	<0,005	13,3	0,041	7,50	<1	<0,50	<0,020	26,2	4,00	0,1
12/03/2015	ANCIENNE STATION PO	GRIGNY	C	C						516	<1			12,9		7,50	<1			26,0		0,17
09/04/2015	ANCIENNE STATION PO	GRIGNY	C	C						502	<1			12,0		7,50	<1			26,0		<0,1
21/05/2015	ANCIENNE STATION PO	GRIGNY	C	C	<0,50	<0,020	<0,020	<0,020	1	484	<1	0,14	0,022	11,6	0,022	7,85	<1	<0,50	<0,020	24,2	2,90	<0,1
11/06/2015	ANCIENNE STATION PO	GRIGNY	C	C						485	<1			12,5		7,80	<1			25,3		<0,1
16/07/2015	ANCIENNE STATION PO	GRIGNY	C	C						483	<1			11,6		7,55	<1			23,8		0,11
13/08/2015	ANCIENNE STATION PO	GRIGNY	C	C	<0,50	<0,020	0,024	<0,020	2	475	<1	0,14	0,006	11,1	0,030	7,50	<1	<0,50	<0,020	23,2	10,08	0,11
17/09/2015	ANCIENNE STATION PO	GRIGNY	C	C						478	<1			10,6		7,95	<1			22,3		0,15
15/10/2015	ANCIENNE STATION PO	GRIGNY	C	C						478	<1			11,9		7,80	<1			25,1		<0,1
19/11/2015	ANCIENNE STATION PO	GRIGNY	C	C	<0,50	<0,020	<0,020	<0,020	2	475	<1	0,14	<0,005	11,9	<0,500	7,65	<1	<0,50	<0,020	25,2	3,50	0,26
17/12/2015	ANCIENNE STATION PO	GRIGNY	C	C						499	<1			12,4		7,60	<1			24,2		0,28

ANNEXE 1c

Suivi analytique détaillé de l'année 2015 sur les mélanges de captages et en production

Syndicat Mixte d'Eau Potable Rhône Sud

Cette synthèse ne prend en compte que les paramètres :

Code	Libellé	Limite de qualité sur l'eau distribuée
ECOLI	: Escherichia coli / 100 ml	0
STRF	: Streptocoques fécaux /100ml	0
NO3	: Nitrates (mg/l)	≤50
FMG	: Fluorures (mg/l)	≤1,5
PESTOT	: Somme des pesticides (µg/l)	≤0,5
ATRZ	: Atrazine (µg/l)	≤0,1
ADETD	: Atrazine déséthyl déisopropyl (µg/l)	≤0,1
MTC	: Métolachlore (µg/l)	≤0,1
26DCB	: 2,6 Dichlorobenzamide (µg/l)	≤0,1
TCEYTCL	: Tétra + trichloréthylène (µg/l)	≤10
THM4	: Somme de 4 trihalométhanes (µg/l)	≤150

Code	Libellé	Référence de qualité sur l'eau distribuée
CDT	: Conductivité à 20°C (µS/cm)	180≤CDT≤1000
PH	: pH à 20°C (unité pH)	6,5≤pH≤9
TURBNFU	: Turbidité (NFU)	≤2
CALCOC2	: Equilibre calcocarbonique 0/1/2/3/4	2

Code	Libellé	Pas d'exigence de qualité
TH	: Titre hydrotimétrique (°F) ou dureté	
TCEY	: Tétrachloroéthylène (µg/l)	
111TCL	: Trichloroéthane 1,1,1 (µg/l)	

Nom de l'unité de gestion : SYNDICAT MIXTE RHONE SUD

Année : 2015

Résultats analytiques des prélèvements d'eau effectués sur les installations de captage

NB : * les paramètres non mesurés sur la période considérée n'apparaissent pas dans le tableau

* C = conforme aux limites de qualité ; N = non conforme aux limites de qualité ; S = Sans objet : Les mesures n'ont pas été effectuées pour le prélèvement

Type de l'installation : CAPTAGE Nom de l'installation : LES FELINS FO

Date	Point de surveillance	Commune	111TCL µg/l	26DCB µg/l	ADETD µg/l	ALCOC; qualit.	CDT µS/cm	ECOLI n/100mL	FMG mg/L	MTC µg/l	NO3 mg/L	PESTOT µg/l	PH unitépH	STRF n/100mL	ΓCEYTCI µg/l	URBNFI NFU
21/05/2015	LES FELINS FO	VOURLES	<0,50	0,016	0,034	2	650	<1	0,12	<0,005	26,3	0,050	7,35	<1	<0,50	0,33

Type de l'installation : CAPTAGE Nom de l'installation : TERNAY P2

Date	Point de surveillance	Commune	111TCL µg/l	26DCB µg/l	ADETD µg/l	ALCOC; qualit.	CDT µS/cm	ECOLI n/100mL	FMG mg/L	MTC µg/l	NO3 mg/L	PESTOT µg/l	PH unitépH	STRF n/100mL	ΓCEYTCI µg/l	URBNFI NFU
16/04/2015	TERNAY P2	TERNAY	<0,50	<0,005	0,031	2	553	<1	0,15	<0,005	13,1	0,031	7,35	<1	<0,50	<0,1

Nom de l'unité de gestion : SYNDICAT MIXTE RHONE SUD

Année : 2015

Type de l'installation : CAPTAGE
Nom de l'installation : TERNAY P3

Date	Point de surveillance	Commune	111TCL µg/l	26DCB µg/l	ADETD µg/l	ALCOC; qualit.	CDT µS/cm	ECOLI n/100mL	FMG mg/L	MTC µg/l	NO3 mg/L	PESTOT µg/l	PH unité pH	STRF n/100mL	CEYTCI µg/l	URBNFI NFU
11/06/2015	TERNAY P3	TERNAY	<0,50	<0,005	<0,020	2	493	<1	0,13	0,020	10,9	0,020	7,40	<1	<0,50	0,11

Type de l'installation : CAPTAGE
Nom de l'installation : TERNAY P4

Date	Point de surveillance	Commune	111TCL µg/l	26DCB µg/l	ADETD µg/l	ALCOC; qualit.	CDT µS/cm	ECOLI n/100mL	FMG mg/L	MTC µg/l	NO3 mg/L	PESTOT µg/l	PH unité pH	STRF n/100mL	CEYTCI µg/l	URBNFI NFU
13/08/2015	TERNAY P4	TERNAY	<0,50	<0,005	0,025	2	574	<1	0,11	<0,005	13,4	0,025	7,35	<1	<0,50	0,13

Type de l'installation : CAPTAGE
Nom de l'installation : TERNAY P5

Date	Point de surveillance	Commune	111TCL µg/l	26DCB µg/l	ADETD µg/l	ALCOC; qualit.	CDT µS/cm	ECOLI n/100mL	FMG mg/L	MTC µg/l	NO3 mg/L	PESTOT µg/l	PH unité pH	STRF n/100mL	CEYTCI µg/l	URBNFI NFU
15/10/2015	TERNAY P5	TERNAY	<0,50	<0,005	0,021	2	417	<1	0,17	0,011	5,4	0,032	7,45	<1	<0,50	<0,1

Nom de l'unité de gestion : SYNDICAT MIXTE RHONE SUD

Année : 2015

Type de l'installation : CAPTAGE
 Nom de l'installation : TERNAY P6

Date	Point de surveillance	Commune	111TCL µg/l	26DCB µg/l	ADETD µg/l	ALCOC; qualit.	CDT µS/cm	ECOLI n/100mL	FMG mg/L	MTC µg/l	NO3 mg/L	PESTOT µg/l	PH unitépH	STRF n/100mL	ICEYTCI µg/l	URBNFI NFU
11/06/2015	TERNAY P6	TERNAY	<0,50	<0,005	<0,020	2	481	1	0,14	0,009	9,8	0,009	7,50	<1	<0,50	0,15

Type de l'installation : CAPTAGE
 Nom de l'installation : TERNAY P7

Date	Point de surveillance	Commune	111TCL µg/l	26DCB µg/l	ADETD µg/l	ALCOC; qualit.	CDT µS/cm	ECOLI n/100mL	FMG mg/L	MTC µg/l	NO3 mg/L	PESTOT µg/l	PH unitépH	STRF n/100mL	ICEYTCI µg/l	URBNFI NFU
17/09/2015	TERNAY P7	TERNAY	<0,50	<0,005	<0,020	2	397	3	0,19	0,009	3,5	0,009	7,85	5	<0,50	0,18

Nom de l'unité de gestion : SYNDICAT MIXTE RHONE SUD

Année : 2015

Résultats analytiques des prélèvements d'eau effectués sur les installations de production

NB : * les paramètres non mesurés sur la période considérée n'apparaissent pas dans le tableau

* C = conforme aux limites de qualité ; N = non conforme aux limites de qualité ; S = Sans objet : Les mesures n'ont pas été effectuées pour le prélèvement

Type de l'installation : STATION DE TRAITEMENT-PRODUCTION Nom de l'installation : MEANDRE DE CHASSE STATION

Conformité bactériologique	Conformité chimique
100,0 %	100,0 %

Date	Point de surveillance	Commune	Conf	Conf	111TCL	26DCB	ADETD	ATRZ	CDT	ECOLI	FMG	MTC	NO3	PESTO _T	PH	STRF	TCEYT _{CL}	TH	THM4	TURBN _{FU}
			Bact	Chim.	µg/l	µg/l	µg/l	µg/l	µS/cm	n/100m _L	mg/L	µg/l	mg/L	µg/l	unité pH	n/100m _L	µg/l	°F	µg/l	NFU
15/01/2015	CHLORATION COTE PUIITS 2	TERNAY	C	C	<0,50				538	<1			12,4		7,40	<1	<0,50	28,8	10,00	0,14
12/02/2015	CHLORATION COTE PUIITS 5	TERNAY	C	C	<0,50	<0,005	0,031	<0,020	549	<1	0,14	<0,005	11,5	0,031	7,55	<1	<0,50	27,5	13,20	0,1
12/03/2015	CHLORATION COTE PUIITS 2	TERNAY	C	C	<0,50				534	<1			11,9		7,45	<1	<0,50	25,6	9,80	0,1
16/04/2015	CHLORATION COTE PUIITS 5	TERNAY	C	C	<0,50				513	<1			11,0		7,50	<1	<0,50	24,6	9,70	0,14
21/05/2015	CHLORATION COTE PUIITS 2	TERNAY	C	C	<0,50	<0,005	<0,020	<0,020	546	<1	0,14	0,006	12,7	0,006	7,45	<1	<0,50	28,7	10,70	<0,1
11/06/2015	CHLORATION COTE PUIITS 5	TERNAY	C	C	<0,50				474	<1			9,7		7,55	<1	<0,50	24,6	9,09	0,15
16/07/2015	CHLORATION COTE PUIITS 2	TERNAY	C	C	<0,50	<0,005	<0,020	<0,020	507	<1	0,15	0,012	10,6	0,012	7,40	<1	<0,50	26,3	2,53	0,14
13/08/2015	CHLORATION COTE PUIITS 5	TERNAY	C	C	<0,50				449	<1			7,2		7,60	<1	<0,50	22,3	25,40	0,14
17/09/2015	CHLORATION COTE PUIITS 2	TERNAY	C	C	<0,50				517	<1			10,1		7,50	<1	<0,50	25,2	5,70	0,16
15/10/2015	CHLORATION COTE PUIITS 5	TERNAY	C	C	<0,50	<0,005	0,030	<0,020	469	<1	0,15	0,012	8,3	0,042	7,55	<1	<0,50	26,0	13,32	<0,1
19/11/2015	CHLORATION COTE PUIITS 2	TERNAY	C	C	<0,50				520	<1			10,7		7,55	<1	<0,50	26,8	8,83	0,15
17/12/2015	CHLORATION COTE PUIITS 5	TERNAY	C	C	<0,50				491	<1			8,7		7,55	<1	<0,50	24,1	15,10	0,28

ANNEXE 2a

Minima, maxima, moyennes de quelques paramètres en production et en distribution

Syndicat Intercommunal des Eaux du Sud Ouest Lyonnais

Cette synthèse ne prend en compte que les paramètres :

Code	Libellé	Limite de qualité sur l'eau distribuée
ECOLI	: Escherichia coli / 100 ml	0
STRF	: Streptocoques fécaux /100ml	0
NO3	: Nitrates (mg/l)	≤50
NO2	: Nitrites (mg/l)	≤0,5
FMG	: Fluorures (mg/l)	≤1,5
THM4	: Somme de 4 trihalométhanes (µg/l)	≤150
TCEYTCL	: Tétra + trichloréthylène (µg/l)	≤10

Code	Libellé	Référence de qualité sur l'eau distribuée
CTF	: Coliformes totaux / 100 ml	0
BSIR	: Bact. et spores sulfito-réductrices / 100 ml	0
CDT	: Conductivité à 20°C (µS/cm)	180≤CDT≤1000
PH	: pH à 20°C (unité pH)	6,5≤pH≤9
TURBNFU:	Turbidité (NFU)	≤2
MN	: Manganèse (µg/l)	≤50
CL	: Chlorures (mg/l)	≤250
SO4	: Sulfates (mg/l)	≤250
NH4	: Ammonium (mg/l)	≤0,1

Code	Libellé	Pas d'exigence de qualité
TH	: Titre hydrotimétrique (°F) ou dureté	
111TCL	: Trichloroéthane 1,1,1 (µg/l)	

Nom de l'unité de gestion : SIE SUD OUEST LYONNAIS

Année : 2015

Valeurs minima , moyennes et maxima de quelques paramètres mesurés sur l'eau des installations de l'UGE

TTP BITERNAY STATION

LIBELLE DU PARAMETRE	UNITE	Type d'eau	VALEUR MINI. MESUREE	VALEUR MOY. MESUREE	VALEUR MAXI. MESUREE	NOMBRE DE VALEURS	REFERENCE VALEUR MINI.	REFERENCE VALEUR MAXI.	LIMITE VALEUR MINI.	LIMITE VALEUR MAXI.
Aluminium total µg/l	µg/l	T	27,00	27,00	27,00	1		200,00		
Ammonium (en NH4)	mg/L	T	0,00	0,00	0,00	2		0,10		
Bactéries coliformes /100ml-MS	n/100mL	T	0,00	0,00	0,00	2		0,00		
Bact. et spores sulfito-rédu./100ml	n/100mL	T	0,00	0,00	0,00	2		0,00		
Chlorures	mg/L	T	7,60	12,85	18,10	2		250,00		
Conductivité à 20°C	µS/cm	T	89	192	295	2	180	1000		
Entérocoques /100ml-MS	n/100mL	T	0	0	0	2		0		0
Escherichia coli /100ml -MF	n/100mL	T	0	0	0	2		0		0
Fluorures mg/L	mg/L	T	0,11	0,11	0,11	1		1,50		
Manganèse total	µg/l	T	0,00	0,00	0,00	1		50,00		
Nitrates (en NO3)	mg/L	T	16,40	16,50	16,60	2				50,00
Nitrites (en NO2)	mg/L	T	0,00	0,00	0,00	2				0,50
pH	unité pH	T	6,00	6,75	7,50	2	6,50	9,00		
Sulfates	mg/L	T	9,70	17,00	24,30	2		250,00		
Tétrachloroéthylène+ Trichloroéthylène	µg/l	T	0,00	0,00	0,00	1				10,00
Titre hydrotimétrique	°F	T	2,40	7,35	12,30	2				
Trichloroéthane-1,1,1	µg/l	T	0,00	0,00	0,00	1				
Trihalométhanes (4 substances)	µg/l	T	10,80	10,80	10,80	1				100,00
Turbidité néphélobimétrique NFU	NFU	T	0,26	0,33	0,39	2		2,00		

Nom de l'unité de gestion : SIE SUD OUEST LYONNAIS

Année : 2015

Valeurs minima , moyennes et maxima de quelques paramètres mesurés sur l'eau des installations de l'UGE

TTP LA VERRIERE

LIBELLE DU PARAMETRE	UNITE	Type d'eau	VALEUR MINI. MESUREE	VALEUR MOY. MESUREE	VALEUR MAXI. MESUREE	NOMBRE DE VALEURS	REFERENCE VALEUR MINI.	REFERENCE VALEUR MAXI.	LIMITE VALEUR MINI.	LIMITE VALEUR MAXI.
Aluminium total µg/l	µg/l	T	19,00	19,00	19,00	1		200,00		
Ammonium (en NH4)	mg/L	T	0,00	0,00	0,00	2		0,10		
Bactéries coliformes /100ml-MS	n/100mL	T	0,00	0,00	0,00	2		0,00		
Bact. et spores sulfito-rédu./100ml	n/100mL	T	0,00	0,00	0,00	2		0,00		
Chlorures	mg/L	T	36,30	38,20	40,10	2		250,00		
Conductivité à 20°C	µS/cm	T	162	215	268	2	180	1000		
Entérocoques /100ml-MS	n/100mL	T	0	0	0	2				0
Escherichia coli /100ml -MF	n/100mL	T	0	0	0	2				0
Fluorures mg/L	mg/L	T	0,07	0,07	0,07	1				1,50
Manganèse total	µg/l	T	0,00	0,00	0,00	1		50,00		
Nitrates (en NO3)	mg/L	T	5,30	7,15	9,00	2				50,00
Nitrites (en NO2)	mg/L	T	0,00	0,00	0,00	2				0,50
pH	unité pH	T	6,45	6,98	7,50	2	6,50	9,00		
Sulfates	mg/L	T	11,70	14,75	17,80	2		250,00		
Tétrachloroéthylèn+ Trichloroéthylèn	µg/l	T	0,00	0,00	0,00	1				10,00
Titre hydrotimétrique	°F	T	2,80	5,75	8,70	2				
Trichloroéthane-1,1,1	µg/l	T	0,00	0,00	0,00	1				
Trihalométhanes (4 substances)	µg/l	T	8,60	8,60	8,60	1				100,00
Turbidité néphélobimétrique NFU	NFU	T	0,24	0,40	0,55	2		2,00		

Nom de l'unité de gestion : SIE SUD OUEST LYONNAIS

Année : 2015

Valeurs minima , moyennes et maxima de quelques paramètres mesurés sur l'eau des installations de l'UGE

TTP LES AVERGUES

LIBELLE DU PARAMETRE	UNITE	Type d'eau	VALEUR MINI. MESUREE	VALEUR MOY. MESUREE	VALEUR MAXI. MESUREE	NOMBRE DE VALEURS	REFERENCE VALEUR MINI.	REFERENCE VALEUR MAXI.	LIMITE VALEUR MINI.	LIMITE VALEUR MAXI.
Ammonium (en NH4)	mg/L	T	0,00	0,00	0,00	2		0,10		
Bactéries coliformes /100ml-MS	n/100mL	T	0,00	0,00	0,00	2		0,00		
Bact. et spores sulfito-rédu./100ml	n/100mL	T	0,00	0,00	0,00	2		0,00		
Chlorures	mg/L	T	7,20	16,30	25,40	2		250,00		
Conductivité à 20 °C	µS/cm	T	114	274	433	2	180	1000		
Entérocoques /100ml-MS	n/100mL	T	0	0	0	2				0
Escherichia coli /100ml -MF	n/100mL	T	0	0	0	2				0
Nitrates (en NO3)	mg/L	T	21,10	22,00	22,90	2				50,00
Nitrites (en NO2)	mg/L	T	0,00	0,00	0,00	2				0,50
pH	unité pH	T	6,60	7,20	7,80	2	6,50	9,00		
Sulfates	mg/L	T	14,40	25,05	35,70	2		250,00		
Titre hydrotimétrique	°F	T	3,50	11,40	19,30	2				
Turbidité néphélométrique NFU	NFU	T	0,34	0,43	0,52	2		2,00		

Nom de l'unité de gestion : SIE SUD OUEST LYONNAIS

Année : 2015

Valeurs minima , moyennes et maxima de quelques paramètres mesurés sur l'eau des installations de l'UGE

TTP RESERVOIR DU VERNAY

LIBELLE DU PARAMETRE	UNITE	Type d'eau	VALEUR MINI. MESUREE	VALEUR MOY. MESUREE	VALEUR MAXI. MESUREE	NOMBRE DE VALEURS	REFERENCE VALEUR MINI.	REFERENCE VALEUR MAXI.	LIMITE VALEUR MINI.	LIMITE VALEUR MAXI.
Ammonium (en NH4)	mg/L	T	0,00	0,00	0,00	2		0,10		
Bactéries coliformes /100ml-MS	n/100mL	T	0,00	0,00	0,00	2		0,00		
Bact. et spores sulfito-rédu./100ml	n/100mL	T	0,00	0,00	0,00	2		0,00		
Chlorures	mg/L	T	22,30	23,05	23,80	2		250,00		
Conductivité à 20 °C	µS/cm	T	94	119	144	2	180	1000		
Entérocoques /100ml-MS	n/100mL	T	0	0	0	2		0		0
Escherichia coli /100ml -MF	n/100mL	T	0	0	0	2		0		0
Nitrates (en NO3)	mg/L	T	1,90	2,95	4,00	2				50,00
Nitrites (en NO2)	mg/L	T	0,00	0,00	0,00	2				0,50
pH	unité pH	T	6,10	6,48	6,85	2	6,50	9,00		
Sulfates	mg/L	T	3,00	4,15	5,30	2		250,00		
Titre hydrotimétrique	°F	T	1,90	3,15	4,40	2				
Turbidité néphélométrique NFU	NFU	T	0,15	0,18	0,20	2		2,00		

Nom de l'unité de gestion : SIE SUD OUEST LYONNAIS

Année : 2015

Valeurs minima , moyennes et maxima de quelques paramètres mesurés sur l'eau des installations de l'UGE

TTP RONZIERES-FELINS

LIBELLE DU PARAMETRE	UNITE	Type d'eau	VALEUR MINI. MESUREE	VALEUR MOY. MESUREE	VALEUR MAXI. MESUREE	NOMBRE DE VALEURS	REFERENCE VALEUR MINI.	REFERENCE VALEUR MAXI.	LIMITE VALEUR MINI.	LIMITE VALEUR MAXI.
Aluminium total µg/l	µg/l	T	0,00	3,25	13,00	4		200,00		
Ammonium (en NH4)	mg/L	T	0,00	0,00	0,00	12		0,10		
Bactéries coliformes /100ml-MS	n/100mL	T	0,00	0,00	0,00	12		0,00		
Bact. et spores sulfito-rédu./100ml	n/100mL	T	0,00	0,00	0,00	12		0,00		
Chlorures	mg/L	T	33,80	38,31	40,20	11		250,00		
Conductivité à 20°C	µS/cm	T	567	607	630	12	180	1000		
Entérocoques /100ml-MS	n/100mL	T	0	0	0	12				0
Escherichia coli /100ml -MF	n/100mL	T	0	0	0	12				0
Fluorures mg/L	mg/L	T	0,10	0,11	0,12	4				1,50
Manganèse total	µg/l	T	0,00	0,00	0,00	4		50,00		
Nitrates (en NO3)	mg/L	T	18,30	22,51	23,90	11				50,00
Nitrites (en NO2)	mg/L	T	0,00	0,00	0,00	12				0,50
pH	unité pH	T	7,25	7,33	7,40	12	6,50	9,00		
Sulfates	mg/L	T	49,40	51,76	53,00	11		250,00		
Tétrachloroéthylèn+ Trichloroéthylèn	µg/l	T	0,00	0,00	0,00	4				10,00
Titre hydrotimétrique	°F	T	29,10	31,22	33,10	12				
Trichloroéthane-1,1,1	µg/l	T	0,00	0,00	0,00	4				
Trihalométhanes (4 substances)	µg/l	T	0,00	0,65	1,67	4				100,00
Turbidité néphélométrique NFU	NFU	T	0,00	0,19	0,83	12		2,00		

Nom de l'unité de gestion : SIE SUD OUEST LYONNAIS

Année : 2015

Valeurs minima , moyennes et maxima de quelques paramètres mesurés sur l'eau des installations de l'UGE

TTP TIOLETT BASSE (SCES D'YZERON)

LIBELLE DU PARAMETRE	UNITE	Type d'eau	VALEUR MINI. MESUREE	VALEUR MOY. MESUREE	VALEUR MAXI. MESUREE	NOMBRE DE VALEURS	REFERENCE VALEUR MINI.	REFERENCE VALEUR MAXI.	LIMITE VALEUR MINI.	LIMITE VALEUR MAXI.
Aluminium total µg/l	µg/l	T	21,00	21,00	21,00	1		200,00		
Ammonium (en NH4)	mg/L	T	0,00	0,00	0,00	2		0,10		
Bactéries coliformes /100ml-MS	n/100mL	T	0,00	0,00	0,00	2		0,00		
Bact. et spores sulfito-rédu./100ml	n/100mL	T	0,00	0,00	0,00	2		0,00		
Chlorures	mg/L	T	5,20	20,45	35,70	2		250,00		
Conductivité à 20°C	µS/cm	T	82	334	585	2	180	1000		0
Entérocoques /100ml-MS	n/100mL	T	0	0	0	2		0		0
Escherichia coli /100ml -MF	n/100mL	T	0	0	0	2		0		1,50
Fluorures mg/L	mg/L	T	0,09	0,09	0,09	1				
Manganèse total	µg/l	T	0,00	0,00	0,00	1		50,00		
Nitrates (en NO3)	mg/L	T	15,40	17,60	19,80	2				50,00
Nitrites (en NO2)	mg/L	T	0,00	0,00	0,00	2				0,50
pH	unité pH	T	6,10	6,75	7,40	2	6,50	9,00		
Sulfates	mg/L	T	9,70	30,85	52,00	2		250,00		
Tétrachloroéthylèn+ Trichloroéthylèn	µg/l	T	0,00	0,00	0,00	1				10,00
Titre hydrotimétrique	°F	T	2,50	17,00	31,50	2				
Trichloroéthane-1,1,1	µg/l	T	0,00	0,00	0,00	1				
Trihalométhanes (4 substances)	µg/l	T	2,97	2,97	2,97	1				100,00
Turbidité néphélobimétrique NFU	NFU	T	0,12	0,13	0,13	2		2,00		

Nom de l'unité de gestion : SIE SUD OUEST LYONNAIS

Année : 2015

Valeurs minima , moyennes et maxima de quelques paramètres mesurés sur l'eau des installations de l'UGE

TTP TIOLLET HAUTE (SCES TIOLLET)

LIBELLE DU PARAMETRE	UNITE	Type d'eau	VALEUR MINI. MESUREE	VALEUR MOY. MESUREE	VALEUR MAXI. MESUREE	NOMBRE DE VALEURS	REFERENCE VALEUR MINI.	REFERENCE VALEUR MAXI.	LIMITE VALEUR MINI.	LIMITE VALEUR MAXI.
Ammonium (en NH4)	mg/L	T	0,00	0,00	0,00	2		0,10		
Bactéries coliformes /100ml-MS	n/100mL	T	0,00	0,00	0,00	2		0,00		
Bact. et spores sulfito-rédu./100ml	n/100mL	T	0,00	0,00	0,00	2		0,00		
Chlorures	mg/L	T	6,80	7,65	8,50	2		250,00		
Conductivité à 20°C	µS/cm	T	98	102	106	2	180	1000		
Entérocoques /100ml-MS	n/100mL	T	0	0	0	2				0
Escherichia coli /100ml -MF	n/100mL	T	0	0	0	2				0
Nitrates (en NO3)	mg/L	T	19,10	23,30	27,50	2				50,00
Nitrites (en NO2)	mg/L	T	0,00	0,00	0,00	2				0,50
pH	unité pH	T	5,95	6,20	6,45	2	6,50	9,00		
Sulfates	mg/L	T	7,60	9,20	10,80	2		250,00		
Titre hydrotimétrique	°F	T	3,10	3,40	3,70	2				
Turbidité néphélométrique NFU	NFU	T	0,15	2,01	5,60	3		2,00		

Nom de l'unité de gestion : SIE SUD OUEST LYONNAIS

Année : 2015

Valeurs minima , moyennes et maxima de quelques paramètres mesurés sur l'eau des installations de l'UGE

UDI COURZIEU-BITERNAY BOURG

LIBELLE DU PARAMETRE	UNITE	Type d'eau	VALEUR MINI. MESUREE	VALEUR MOY. MESUREE	VALEUR MAXI. MESUREE	NOMBRE DE VALEURS	REFERENCE VALEUR MINI.	REFERENCE VALEUR MAXI.	LIMITE VALEUR MINI.	LIMITE VALEUR MAXI.
Ammonium (en NH4)	mg/L	T	0,00	0,00	0,00	6		0,10		
Bactéries coliformes /100ml-MS	n/100mL	T	0,00	0,00	0,00	6		0,00		
Bact. et spores sulfito-rédu./100ml	n/100mL	T	0,00	0,00	0,00	6		0,00		
Conductivité à 20°C	µS/cm	T	90	175	273	6	180	1000		
Entérocoques /100ml-MS	n/100mL	T	0	0	0	6				0
Escherichia coli /100ml-MF	n/100mL	T	0	0	0	6				0
Nitrates (en NO3)	mg/L	T	16,40	16,40	16,40	1				50,00
Nitrites (en NO2)	mg/L	T	0,00	0,00	0,00	1				0,50
pH	unité pH	T	6,05	6,73	7,45	6	6,50	9,00		
Tétrachloroéthylèn+ Trichloroéthylèn	µg/l	T	0,00	0,00	0,00	1				10,00
Titre hydrotimétrique	°F	T	2,70	2,70	2,70	1				
Trichloroéthane-1,1,1	µg/l	T	0,00	0,00	0,00	1				
Trihalométhanes (4 substances)	µg/l	T	7,80	7,80	7,80	1				100,00
Turbidité néphélobétrique NFU	NFU	T	0,25	0,32	0,43	6		2,00		

Nom de l'unité de gestion : SIE SUD OUEST LYONNAIS

Année : 2015

Valeurs minima , moyennes et maxima de quelques paramètres mesurés sur l'eau des installations de l'UGE

UDI COURZIEU-LA VERRIERE

LIBELLE DU PARAMETRE	UNITE	Type d'eau	VALEUR MINI. MESUREE	VALEUR MOY. MESUREE	VALEUR MAXI. MESUREE	NOMBRE DE VALEURS	REFERENCE VALEUR MINI.	REFERENCE VALEUR MAXI.	LIMITE VALEUR MINI.	LIMITE VALEUR MAXI.
Ammonium (en NH4)	mg/L	T	0,00	0,00	0,00	4		0,10		
Bactéries coliformes /100ml-MS	n/100mL	T	0,00	0,00	0,00	4		0,00		
Bact. et spores sulfito-rédu./100ml	n/100mL	T	0,00	0,00	0,00	4		0,00		
Conductivité à 20°C	µS/cm	T	182	198	212	4	180	1000		
Entérocoques /100ml-MS	n/100mL	T	0	0	0	4				0
Escherichia coli /100ml -MF	n/100mL	T	0	0	0	4				0
pH	unité pH	T	9,05	9,28	9,50	4	6,50	9,00		
Turbidité néphélométrique NFU	NFU	T	0,26	0,67	1,30	4		2,00		

Nom de l'unité de gestion : SIE SUD OUEST LYONNAIS

Année : 2015

Valeurs minima , moyennes et maxima de quelques paramètres mesurés sur l'eau des installations de l'UGE

UDI COURZIEU-LES AVERGUES

LIBELLE DU PARAMETRE	UNITE	Type d'eau	VALEUR MINI. MESUREE	VALEUR MOY. MESUREE	VALEUR MAXI. MESUREE	NOMBRE DE VALEURS	REFERENCE VALEUR MINI.	REFERENCE VALEUR MAXI.	LIMITE VALEUR MINI.	LIMITE VALEUR MAXI.
Ammonium (en NH4)	mg/L	T	0,00	0,00	0,00	4		0,10		
Bactéries coliformes /100ml-MS	n/100ml	T	0,00	0,00	0,00	4		0,00		
Bact. et spores sulfito-rédu./100ml	n/100ml	T	0,00	0,00	0,00	4		0,00		
Conductivité à 20°C	µS/cm	T	117	195	367	4	180	1000		
Entérocoques /100ml-MS	n/100ml	T	0	0	0	4				0
Escherichia coli /100ml -MF	n/100ml	T	0	0	0	4				0
Nitrates (en NO3)	mg/L	T	28,10	28,10	28,10	1				50,00
Nitrites (en NO2)	mg/L	T	0,00	0,00	0,00	1				0,50
pH	unité pH	T	6,70	7,20	7,70	4	6,50	9,00		10,00
Tétrachloroéthylène+ Trichloroéthylène	µg/l	T	0,00	0,00	0,00	1				
Titre hydrotimétrique	°F	T	4,00	4,00	4,00	1				
Trichloroéthane-1,1,1	µg/l	T	0,00	0,00	0,00	1				
Trihalométhanes (4 substances)	µg/l	T	0,00	0,00	0,00	1				100,00
Turbidité néphélobétrique NFU	NFU	T	0,31	0,85	1,80	4		2,00		

Nom de l'unité de gestion : SIE SUD OUEST LYONNAIS

Année : 2015

Valeurs minima , moyennes et maxima de quelques paramètres mesurés sur l'eau des installations de l'UGE

UDI SUD OUEST LYONNAIS PRINCIPALE

LIBELLE DU PARAMETRE	UNITE	Type d'eau	VALEUR MINI. MESUREE	VALEUR MOY. MESUREE	VALEUR MAXI. MESUREE	NOMBRE DE VALEURS	REFERENCE VALEUR MINI.	REFERENCE VALEUR MAXI.	LIMITE VALEUR MINI.	LIMITE VALEUR MAXI.
Ammonium (en NH4)	mg/L	T	0,00	0,00	0,00	77		0,10		
Bactéries coliformes /100ml-MS	n/100ml	T	0,00	0,00	0,00	77		0,00		
Bact. et spores sulfito-rédu./100ml	n/100ml	T	0,00	0,00	0,00	77		0,00		
Conductivité à 20°C	µS/cm	T	435	610	645	77	180	1000		
Entérocoques /100ml-MS	n/100ml	T	0	0	0	77				0
Escherichia coli /100ml-MF	n/100ml	T	0	0	0	77				0
Nitrates (en NO3)	mg/L	T	20,90	22,60	24,10	4				50,00
Nitrites (en NO2)	mg/L	T	0,00	0,00	0,00	4				0,50
pH	unité pH	T	7,20	7,42	7,75	77	6,50	9,00		
Tétrachloroéthylèn+ Trichloroéthylèn	µg/l	T	0,00	0,00	0,00	4				10,00
Titre hydrotimétrique	°F	T	30,30	31,85	33,90	4				
Trichloroéthane-1,1,1	µg/l	T	0,00	0,00	0,00	4				
Trihalométhanes (4 substances)	µg/l	T	4,74	10,75	17,20	4				100,00
Turbidité néphélobométrique NFU	NFU	T	0,00	0,17	1,10	77		2,00		

Nom de l'unité de gestion : SIE SUD OUEST LYONNAIS

Année : 2015

Valeurs minima , moyennes et maxima de quelques paramètres mesurés sur l'eau des installations de l'UGE

UDI SUD OUEST LYONNAIS RECHLOREE

LIBELLE DU PARAMETRE	UNITE	Type d'eau	VALEUR MINI. MESUREE	VALEUR MOY. MESUREE	VALEUR MAXI. MESUREE	NOMBRE DE VALEURS	REFERENCE VALEUR MINI.	REFERENCE VALEUR MAXI.	LIMITE VALEUR MINI.	LIMITE VALEUR MAXI.
Ammonium (en NH4)	mg/L	T	0,00	0,00	0,00	12		0,10		
Bactéries coliformes /100ml-MS	n/100ml	T	0,00	0,00	0,00	12		0,00		
Bact. et spores sulfito-rédu./100ml	n/100ml	T	0,00	0,00	0,00	12		0,00		
Conductivité à 20°C	µS/cm	T	596	619	648	12	180	1000		
Entérocoques /100ml-MS	n/100ml	T	0	0	0	12				0
Escherichia coli /100ml -MF	n/100ml	T	0	0	0	12				0
Nitrates (en NO3)	mg/L	T	5,40	5,40	5,40	1				50,00
Nitrites (en NO2)	mg/L	T	0,00	0,00	0,00	1				0,50
pH	unité pH	T	7,40	7,59	7,75	12	6,50	9,00		
Tétrachloroéthylène+ Trichloroéthylène	µg/l	T	0,00	0,00	0,00	1				10,00
Titre hydrotimétrique	°F	T	29,10	29,10	29,10	1				
Trichloroéthane-1,1,1	µg/l	T	0,00	0,00	0,00	1				
Trihalométhanes (4 substances)	µg/l	T	17,00	17,00	17,00	1				100,00
Turbidité néphélobimétrique NFU	NFU	T	0,00	0,14	0,30	12		2,00		

Nom de l'unité de gestion : SIE SUD OUEST LYONNAIS

Année : 2015

Valeurs minima , moyennes et maxima de quelques paramètres mesurés sur l'eau des installations de l'UGE

UDI THURINS ECARTS

LIBELLE DU PARAMETRE	UNITE	Type d'eau	VALEUR MINI. MESUREE	VALEUR MOY. MESUREE	VALEUR MAXI. MESUREE	NOMBRE DE VALEURS	REFERENCE VALEUR MINI.	REFERENCE VALEUR MAXI.	LIMITE VALEUR MINI.	LIMITE VALEUR MAXI.
Ammonium (en NH4)	mg/L	T	0,00	0,00	0,00	4		0,10		
Bactéries coliformes /100ml-MS	n/100ml	T	0,00	0,00	0,00	4		0,00		
Bact. et spores sulfito-rédu./100ml	n/100ml	T	0,00	0,00	0,00	4		0,00		
Conductivité à 20°C	µS/cm	T	469	488	503	4	180	1000		
Entérocoques /100ml-MS	n/100ml	T	0	0	0	4				0
Escherichia coli /100ml -MF	n/100ml	T	0	0	0	4				0
Nitrates (en NO3)	mg/L	T	10,30	10,30	10,30	1				50,00
Nitrites (en NO2)	mg/L	T	0,00	0,00	0,00	1				0,50
pH	unité pH	T	8,00	8,09	8,20	4	6,50	9,00		10,00
Tétrachloroéthylène+ Trichloroéthylène	µg/l	T	0,00	0,00	0,00	1				
Titre hydrotimétrique	°F	T	22,90	22,90	22,90	1				
Trichloroéthane-1,1,1	µg/l	T	0,00	0,00	0,00	1				
Trihalométhanes (4 substances)	µg/l	T	40,20	40,20	40,20	1				100,00
Turbidité néphélobimétrique NFU	NFU	T	0,22	0,26	0,32	4		2,00		

Nom de l'unité de gestion : SIE SUD OUEST LYONNAIS

Année : 2015

Valeurs minima , moyennes et maxima de quelques paramètres mesurés sur l'eau des installations de l'UGE

UDI VAUGNERAY ECARTS

LIBELLE DU PARAMETRE	UNITE	Type d'eau	VALEUR MINI. MESUREE	VALEUR MOY. MESUREE	VALEUR MAXI. MESUREE	NOMBRE DE VALEURS	REFERENCE VALEUR MINI.	REFERENCE VALEUR MAXI.	LIMITE VALEUR MINI.	LIMITE VALEUR MAXI.
Ammonium (en NH4)	mg/L	T	0,00	0,00	0,00	7		0,10		
Bactéries coliformes /100ml-MS	n/100ml	T	0,00	0,00	0,00	7		0,00		
Bact. et spores sulfito-rédu./100ml	n/100ml	T	0,00	0,00	0,00	7		0,00		
Conductivité à 20°C	µS/cm	T	94	330	634	7	180	1000		
Entérocoques /100ml-MS	n/100ml	T	0	0	0	7				0
Escherichia coli /100ml-MF	n/100ml	T	0	0	0	7				0
Nitrites (en NO3)	mg/L	T	2,30	2,30	2,30	1				50,00
Nitrites (en NO2)	mg/L	T	0,00	0,00	0,00	1				0,50
pH	unité pH	T	6,20	7,02	7,55	7	6,50	9,00		
Tétrachloroéthylène+ Trichloroéthylène	µg/l	T	0,00	0,00	0,00	1				10,00
Titre hydrotimétrique	°F	T	3,10	3,10	3,10	1				
Trichloroéthane-1,1,1	µg/l	T	0,00	0,00	0,00	1				
Trihalométhanes (4 substances)	µg/l	T	8,80	8,80	8,80	1				100,00
Turbidité néphélobimétrique NFU	NFU	T	0,00	0,20	0,42	7		2,00		

Nom de l'unité de gestion : SIE SUD OUEST LYONNAIS

Année : 2015

Valeurs minima , moyennes et maxima de quelques paramètres mesurés sur l'eau des installations de l'UGE

UDI YZERON BOURG

LIBELLE DU PARAMETRE	UNITE	Type d'eau	VALEUR MINI. MESUREE	VALEUR MOY. MESUREE	VALEUR MAXI. MESUREE	NOMBRE DE VALEURS	REFERENCE VALEUR MINI.	REFERENCE VALEUR MAXI.	LIMITE VALEUR MINI.	LIMITE VALEUR MAXI.
Ammonium (en NH4)	mg/L	T	0,00	0,00	0,00	7		0,10		
Bactéries coliformes /100ml-MS	n/100mL	T	0,00	0,00	0,00	7		0,00		
Bact. et spores sulfito-rédu./100ml	n/100mL	T	0,00	0,00	0,00	7		0,00		
Conductivité à 20°C	µS/cm	T	235	484	617	7	180	1000		
Entérocoques /100ml-MS	n/100mL	T	0	0	0	7				0
Escherichia coli /100ml-MF	n/100mL	T	0	0	0	7				0
Nitrates (en NO3)	mg/L	T	10,60	10,60	10,60	1				50,00
Nitrites (en NO2)	mg/L	T	0,00	0,00	0,00	1				0,50
pH	unité pH	T	7,45	7,59	7,70	7	6,50	9,00		
Tétrachloroéthylène+ Trichloroéthylène	µg/l	T	0,00	0,00	0,00	1				10,00
Titre hydrotimétrique	°F	T	27,40	27,40	27,40	1				
Trichloroéthane-1,1,1	µg/l	T	0,00	0,00	0,00	1				
Trihalométhanes (4 substances)	µg/l	T	15,10	15,10	15,10	1				100,00
Turbidité néphélobimétrique NFU	NFU	T	0,00	0,25	0,46	7		2,00		

Nom de l'unité de gestion : SIE SUD OUEST LYONNAIS

Année : 2015

Valeurs minima , moyennes et maxima de quelques paramètres mesurés sur l'eau des installations de l'UGE

UDI YZERON-THURINS ECARTS

LIBELLE DU PARAMETRE	UNITE	Type d'eau	VALEUR MINI. MESUREE	VALEUR MOY. MESUREE	VALEUR MAXI. MESUREE	NOMBRE DE VALEURS	REFERENCE VALEUR MINI.	REFERENCE VALEUR MAXI.	LIMITE VALEUR MINI.	LIMITE VALEUR MAXI.
Ammonium (en NH4)	mg/L	T	0,00	0,00	0,00	4		0,10		
Bactéries coliformes /100ml-MS	n/100mL	T	0,00	0,00	0,00	4		0,00		
Bact. et spores sulfito-rédu./100ml	n/100mL	T	0,00	0,00	0,00	4		0,00		
Conductivité à 20°C	µS/cm	T	105	125	151	4	180	1000		
Entérocoques /100ml-MS	n/100mL	T	0	0	0	4				0
Escherichia coli /100ml -MF	n/100mL	T	0	0	0	4				0
pH	unité pH	T	6,30	6,73	7,35	4	6,50	9,00		
Turbidité néphélométrique NFU	NFU	T	0,19	0,32	0,51	4		2,00		

ANNEXE 2b

Minima, maxima, moyennes de quelques paramètres en production

Syndicat Intercommunal des Eaux des Monts du Lyonnais

Cette synthèse ne prend en compte que les paramètres :

Code	Libellé	Limite de qualité sur l'eau distribuée
ECOLI	: Escherichia coli / 100 ml	0
STRF	: Streptocoques fécaux /100ml	0
NO3	: Nitrates (mg/l)	≤50
FMG	: Fluorures (mg/l)	≤1,5
NO2	: Nitrites (mg/l)	≤0,5
THM4	: Somme de 4 trihalométhanés (µg/l)	≤150
ATRZ	: Atrazine (µg/l)	≤0,1
TCEYTCL	: Tétra + trichloréthylène (µg/l)	≤10

Code	Libellé	Référence de qualité sur l'eau distribuée
CTF	: Coliformes totaux / 100 ml	0
BSIR	: Bactéries et spores sulfito-réductrices / 100 ml	0
CDT	: Conductivité à 20°C (µS/cm)	180≤CDT≤1000
PH	: pH à 20°C (unité pH)	6,5≤pH≤9
TURBNFU:	Turbidité (NFU)	≤2
SO4	: Sulfates (mg/l)	≤250
NH4	: Ammonium (mg/l)	≤0,1
CL	: Chlorures (mg/l)	≤250
MN	: Manganèse (µg/l)	≤50

Code	Libellé	Pas d'exigence de qualité
TH	: Titre hydrotimétrique (°F) ou dureté	
111TCL	: Trichloroéthane 1,1,1 (µg/l)	

Nom de l'unité de gestion : SIE MONTS DU LYONNAIS

Année : 2015

Valeurs minima , moyennes et maxima de quelques paramètres mesurés sur l'eau des installations de l'UGE

TTP ILE GD GRAVIER STATION

LIBELLE DU PARAMETRE	UNITE	Type d'eau	VALEUR MINI. MESUREE	VALEUR MOY. MESUREE	VALEUR MAXI. MESUREE	NOMBRE DE VALEURS	REFERENCE VALEUR MINI.	REFERENCE VALEUR MAXI.	LIMITE VALEUR MINI.	LIMITE VALEUR MAXI.
Aluminium total µg/l	µg/l	T	0,00	0,00	0,00	4		200,00		
Ammonium (en NH4)	mg/L	T	0,00	0,00	0,00	12		0,10		
Bactéries coliformes /100ml-MS	n/100mL	T	0,00	0,00	0,00	12		0,00		
Bact. et spores sulfito-rédu./100ml	n/100mL	T	0,00	0,00	0,00	12		0,00		
Chlorures	mg/L	T	25,90	27,88	30,60	12		250,00		
Conductivité à 20°C	µS/cm	T	475	492	531	12	180	1000		
Entérocoques /100ml-MS	n/100mL	T	0	0	0	12				0
Escherichia coli /100ml -MF	n/100mL	T	0	0	0	12				0
Fluorures mg/L	mg/L	T	0,12	0,14	0,14	4				1,50
Manganèse total	µg/l	T	0,00	0,00	0,00	4		50,00		
Nitrates (en NO3)	mg/L	T	10,60	12,03	13,30	12				50,00
Nitrites (en NO2)	mg/L	T	0,00	0,00	0,00	12				0,50
pH	unité pH	T	7,50	7,64	7,95	12	6,50	9,00		
Sulfates	mg/L	T	37,30	41,03	44,10	12		250,00		
Tétrachloroéthylèn+ Trichloroéthylèn	µg/l	T	0,00	0,00	0,00	4				10,00
Titre hydrotimétrique	°F	T	22,30	24,78	26,20	12				
Trichloroéthane-1,1,1	µg/l	T	0,00	0,00	0,00	4				
Trihalométhanes (4 substances)	µg/l	T	2,90	5,12	10,08	4				100,00
Turbidité néphélobimétrique NFU	NFU	T	0,00	0,11	0,28	12		2,00		

ANNEXE 2c

Minima, maxima, moyennes de quelques paramètres en production

Syndicat Mixte d'Eau Potable Rhône Sud

Cette synthèse ne prend en compte que les paramètres :

Code	Libellé	Limite de qualité sur l'eau distribuée
ECOLI	: Escherichia coli / 100 ml	0
STRF	: Streptocoques fécaux /100ml	0
NO3	: Nitrates (mg/l)	≤50
FMG	: Fluorures (mg/l)	≤1,5
NO2	: Nitrites (mg/l)	≤0,5
THM4	: Somme de 4 trihalométhanés (µg/l)	≤150
TCEYTCL	: Tétra + trichloréthylène (µg/l)	≤10

Code	Libellé	Référence de qualité sur l'eau distribuée
CTF	: Coliformes totaux / 100 ml	0
BSIR	: Bactéries et spores sulfito-réductrices / 100 ml	0
CDT	: Conductivité à 20°C (µS/cm)	180≤CDT≤1000
PH	: pH à 20°C (unité pH)	6,5≤pH≤9
TURBNFU	: Turbidité (NFU)	≤2
SO4	: Sulfates (mg/l)	≤250
NH4	: Ammonium (mg/l)	≤0,1
CL	: Chlorures (mg/l)	≤250
MN	: Manganèse (µg/l)	≤50
ALTMICR	: Aluminium total (µg/l)	≤200

Code	Libellé	Pas d'exigence de qualité
TH	: Titre hydrotimétrique (°F) ou dureté	
111TCL	: Trichloroéthane 1,1,1 (µg/l)	

Nom de l'unité de gestion : SYNDICAT MIXTE RHONE SUD

Année : 2015

Valeurs minima , moyennes et maxima de quelques paramètres mesurés sur l'eau des installations de l'UGE

TTP MEANDRE DE CHASSE STATION

LIBELLE DU PARAMETRE	UNITE	Type d'eau	VALEUR MINI. MESUREE	VALEUR MOY. MESUREE	VALEUR MAXI. MESUREE	NOMBRE DE VALEURS	REFERENCE VALEUR MINI.	REFERENCE VALEUR MAXI.	LIMITE VALEUR MINI.	LIMITE VALEUR MAXI.
Aluminium total	µg/l	T	0,00	4,00	16,00	4		200,00		
Ammonium (en NH4)	mg/L	T	0,00	0,00	0,00	12		0,10		
Bactéries coliformes /100ml-MS	n/100mL	T	0,00	0,00	0,00	12		0,00		
Bact. et spores sulfito-rédu./100ml	n/100mL	T	0,00	0,00	0,00	12		0,00		
Chlorures	mg/L	T	18,80	24,63	29,90	12		250,00		
Conductivité à 20°C	µS/cm	T	449	509	549	12	180	1000		
Entérocoques /100ml-MS	n/100mL	T	0	0	0	12				0
Escherichia coli /100ml -MF	n/100mL	T	0	0	0	12				0
Fluorures mg/L	mg/L	T	0,14	0,15	0,15	4				1,50
Manganèse total	µg/l	T	0,00	0,00	0,00	4		50,00		
Nitrates (en NO3)	mg/L	T	7,20	10,40	12,70	12				50,00
Nitrites (en NO2)	mg/L	T	0,00	0,00	0,00	12				0,50
pH	unité pH	T	7,40	7,50	7,60	12	6,50	9,00		
Sulfates	mg/L	T	37,40	45,74	50,00	12		250,00		
Tétrachloroéthylène+Trichloroéthylène	µg/l	T	0,00	0,00	0,00	12				10,00
Titre hydrotimétrique	°F	T	22,30	25,88	28,80	12				
Trichloroéthane-1, 1, 1	µg/l	T	0,00	0,00	0,00	12				
Trihalométhanes (4 substances)	µg/l	T	2,53	11,11	25,40	12				100,00
Turbidité néphélométrique NFU	NFU	T	0,00	0,13	0,28	12		2,00		

ANNEXE 3a

Dépassements des exigences de qualité
(limites et références) pour l'ensemble des
paramètres mesurés

*Syndicat Intercommunal des Eaux
du Sud Ouest Lyonnais*

Nom de l'unité de gestion : SIE SUD OUEST LYONNAIS

Année : 2015

Liste des dépassements des EXIGENCES de qualité des paramètres mesurés sur l'eau des installations d'une unité de gestion et d'exploitation

Cette synthèse porte sur l'ensemble des paramètres mesurés pendant l'année sélectionnée
Les paramètres sont comparés aux exigences de qualité pour le type d'eau du prélèvement

TTP BITERNAY STATION

Date Prélèvement	Paramètre	Unité	Valeur mesurée	Limites de qualité min.	Limites de qualité max.
<i>Nombre de dépassements :</i>					
Date Prélèvement	Paramètre	Unité	Valeur mesurée	Références de qualité min.	Références de qualité max.
12/03/2015	pH	unité pH	6,00	13,00	18,00
12/03/2015	Conductivité à 20°C	µS/cm	89	180,00	1000,00
10/09/2015	Equilibre calcocarbonique 0/1/2/3/4	qualit.	4	1,00	2,00
<i>Nombre de dépassements :</i> 3					

TTP LA VERRIERE

Date Prélèvement	Paramètre	Unité	Valeur mesurée	Limites de qualité min.	Limites de qualité max.
<i>Nombre de dépassements :</i>					
Date Prélèvement	Paramètre	Unité	Valeur mesurée	Références de qualité min.	Références de qualité max.
12/03/2015	pH	unité pH	6,40	6,50	9,00
12/03/2015	pH	unité pH	6,45	6,50	9,00
12/03/2015	Conductivité à 20°C	µS/cm	162	180,00	1000,00
10/09/2015	Equilibre calcocarbonique 0/1/2/3/4	qualit.	4	1,00	2,00
<i>Nombre de dépassements :</i> 4					

Nom de l'unité de gestion : SIE SUD OUEST LYONNAIS

Année : 2015

Liste des dépassements des EXIGENCES de qualité des paramètres mesurés sur l'eau des installations d'une unité de gestion et d'exploitation

Cette synthèse porte sur l'ensemble des paramètres mesurés pendant l'année sélectionnée
Les paramètres sont comparés aux exigences de qualité pour le type d'eau du prélèvement

TTP LES AVERGÜES

Date Prélèvement	Paramètre	Unité	Valeur mesurée	Limites de qualité min.	Limites de qualité max.
<i>Nombre de dépassements :</i>					
Date Prélèvement	Paramètre	Unité	Valeur mesurée	Références de qualité min.	Références de qualité max.
12/03/2015	Conductivité à 20°C	µS/cm	114	180,00	1000,00
<i>Nombre de dépassements :</i> 1					

TTP RESERVOIR DU VERNAY

Date Prélèvement	Paramètre	Unité	Valeur mesurée	Limites de qualité min.	Limites de qualité max.
<i>Nombre de dépassements :</i>					
Date Prélèvement	Paramètre	Unité	Valeur mesurée	Références de qualité min.	Références de qualité max.
12/03/2015	pH	unité pH	6,00	6,50	9,00
12/03/2015	pH	unité pH	6,10	6,50	9,00
12/03/2015	Conductivité à 20°C	µS/cm	94	180,00	1000,00
10/09/2015	Conductivité à 20°C	µS/cm	144	180,00	1000,00
<i>Nombre de dépassements :</i> 4					

TTP RONZIERES-FELINS

Nom de l'unité de gestion : SIE SUD OUEST LYONNAIS

Année : 2015

Liste des dépassements des EXIGENCES de qualité des paramètres mesurés sur l'eau des installations d'une unité de gestion et d'exploitation

Cette synthèse porte sur l'ensemble des paramètres mesurés pendant l'année sélectionnée
Les paramètres sont comparés aux exigences de qualité pour le type d'eau du prélèvement

TTP RONZIERES-FELINS

Date Prélèvement	Paramètre	Unité	Valeur mesurée	Limites de qualité min.	Limites de qualité max.
<i>Nombre de dépassements :</i>					

Date Prélèvement	Paramètre	Unité	Valeur mesurée	Références de qualité min.	Références de qualité max.
21/05/2015	Oxydab. KMnO4 en mil. ac. à chaud	mg/L O2	6,4		5,00
<i>Nombre de dépassements :</i>					

TTP TIOLLET BASSE (SCES D'YZERON)

Date Prélèvement	Paramètre	Unité	Valeur mesurée	Limites de qualité min.	Limites de qualité max.
<i>Nombre de dépassements :</i>					

Date Prélèvement	Paramètre	Unité	Valeur mesurée	Références de qualité min.	Références de qualité max.
09/04/2015	Equilibre calcocarbonique 0/1/2/3/4	qualit.	4	1,00	2,00
09/04/2015	pH	unitépH	5,95	6,50	9,00
09/04/2015	pH	unitépH	6,10	6,50	9,00
09/04/2015	Conductivité à 20°C	µS/cm	82	180,00	1000,00
<i>Nombre de dépassements :</i>					

TTP TIOLLET HAUTE (SCES TIOLLET)

Nom de l'unité de gestion : SIE SUD OUEST LYONNAIS

Année : 2015

Liste des dépassements des EXIGENCES de qualité des paramètres mesurés sur l'eau des installations d'une unité de gestion et d'exploitation

Cette synthèse porte sur l'ensemble des paramètres mesurés pendant l'année sélectionnée
Les paramètres sont comparés aux exigences de qualité pour le type d'eau du prélèvement

TTP TIOLLET HAUTE (SCES TIOLLET)

Date Prélèvement	Paramètre	Unité	Valeur mesurée	Limites de qualité min.	Limites de qualité max.
Nombre de dépassements :					

Date Prélèvement	Paramètre	Unité	Valeur mesurée	Références de qualité min.	Références de qualité max.
09/04/2015	pH	unité pH	5,85	6,50	9,00
09/04/2015	pH	unité pH	5,95	6,50	9,00
09/04/2015	Conductivité à 20°C	µS/cm	98	180,00	1000,00
22/10/2015	pH	unité pH	6,45	6,50	9,00
22/10/2015	Turbidité néphélobimétrique NFU	NFU	5,6		2,00
22/10/2015	Conductivité à 20°C	µS/cm	106	180,00	1000,00
Nombre de dépassements : 6					

UDI COURZIEU-BITERNAY BOURG

Date Prélèvement	Paramètre	Unité	Valeur mesurée	Limites de qualité min.	Limites de qualité max.
Nombre de dépassements :					

Date Prélèvement	Paramètre	Unité	Valeur mesurée	Références de qualité min.	Références de qualité max.
29/01/2015	pH	unité pH	6,15	6,50	9,00
29/01/2015	Conductivité à 20°C	µS/cm	97	180,00	1000,00
10/03/2015	pH	unité pH	6,05	13,00	18,00

Nom de l'unité de gestion : SIE SUD OUEST LYONNAIS

Année : 2015

Liste des dépassements des EXIGENCES de qualité des paramètres mesurés sur l'eau des installations d'une unité de gestion et d'exploitation

Cette synthèse porte sur l'ensemble des paramètres mesurés pendant l'année sélectionnée
Les paramètres sont comparés aux exigences de qualité pour le type d'eau du prélèvement

UDI COURZIEU-BITERNAY BOURG

Date Prélèvement	Paramètre	Unité	Valeur mesurée	Références de qualité min.	Références de qualité max.
10/03/2015	Conductivité à 20°C	µS/cm	90	180,00	1000,00
07/05/2015	pH	unité pH	6,20	6,50	9,00
07/05/2015	Conductivité à 20°C	µS/cm	94	180,00	1000,00
Nombre de dépassements :			6		

UDI COURZIEU-LA VERRIERE

Date Prélèvement	Paramètre	Unité	Valeur mesurée	Limites de qualité min.	Limites de qualité max.
Nombre de dépassements :					

Date Prélèvement	Paramètre	Unité	Valeur mesurée	Références de qualité min.	Références de qualité max.
29/01/2015	pH	unité pH	9,05	6,50	9,00
29/01/2015	pH	unité pH	9,10	6,50	9,00
27/04/2015	pH	unité pH	9,15	6,50	9,00
17/07/2015	pH	unité pH	9,40	6,50	9,00
17/07/2015	pH	unité pH	9,50	6,50	9,00
17/07/2015	Température de l'eau	°C	26,3		25,00
02/10/2015	pH	unité pH	9,40	6,50	9,00
02/10/2015	pH	unité pH	9,55	6,50	9,00
Nombre de dépassements :			8		

UDI COURZIEU-LES AVERGUES

Nom de l'unité de gestion : SIE SUD OUEST LYONNAIS

Année : 2015

Liste des dépassements des EXIGENCES de qualité des paramètres mesurés sur l'eau des installations d'une unité de gestion et d'exploitation

Cette synthèse porte sur l'ensemble des paramètres mesurés pendant l'année sélectionnée
Les paramètres sont comparés aux exigences de qualité pour le type d'eau du prélèvement

UDI COURZIEU-LES AVERGUES

Date Prélèvement	Paramètre	Unité	Valeur mesurée	Limites de qualité min.	Limites de qualité max.
<i>Nombre de dépassements :</i>					

Date Prélèvement	Paramètre	Unité	Valeur mesurée	Références de qualité min.	Références de qualité max.
12/02/2015	Conductivité à 20°C	µS/cm	134	180,00	1000,00
07/05/2015	Conductivité à 20°C	µS/cm	117	180,00	1000,00
03/11/2015	Conductivité à 20°C	µS/cm	160	180,00	1000,00
<i>Nombre de dépassements :</i>			3		

UDI VAUGNERAY ECARTS

Date Prélèvement	Paramètre	Unité	Valeur mesurée	Limites de qualité min.	Limites de qualité max.
<i>Nombre de dépassements :</i>					

Date Prélèvement	Paramètre	Unité	Valeur mesurée	Références de qualité min.	Références de qualité max.
10/03/2015	pH	unitépH	6,20	6,50	9,00
10/03/2015	pH	unitépH	6,30	6,50	9,00
10/03/2015	Conductivité à 20°C	µS/cm	94	180,00	1000,00
08/06/2015	Conductivité à 20°C	µS/cm	120	180,00	1000,00
28/10/2015	pH	unitépH	6,35	6,50	9,00
28/10/2015	Conductivité à 20°C	µS/cm	95	180,00	1000,00

Nom de l'unité de gestion : SIE SUD OUEST LYONNAIS

Année : 2015

Liste des dépassements des EXIGENCES de qualité des paramètres mesurés sur l'eau des installations d'une unité de gestion et d'exploitation

Cette synthèse porte sur l'ensemble des paramètres mesurés pendant l'année sélectionnée
Les paramètres sont comparés aux exigences de qualité pour le type d'eau du prélèvement

UDI VAUGNERAY ECARTS

Date Prélèvement	Paramètre	Unité	Valeur mesurée	Références de qualité min.	Références de qualité max.
26/11/2015	Conductivité à 20°C	µS/cm	137	180,00	1000,00
Nombre de dépassements :			7		

UDI YZERON-THURINS ECARTS

Date Prélèvement	Paramètre	Unité	Valeur mesurée	Limites de qualité min.	Limites de qualité max.
Nombre de dépassements :					

Date Prélèvement	Paramètre	Unité	Valeur mesurée	Références de qualité min.	Références de qualité max.
03/02/2015	Conductivité à 20°C	µS/cm	129	180,00	1000,00
17/07/2015	pH	unité pH	6,20	6,50	9,00
17/07/2015	pH	unité pH	6,30	6,50	9,00
17/07/2015	Conductivité à 20°C	µS/cm	113	180,00	1000,00
06/08/2015	Conductivité à 20°C	µS/cm	151	180,00	1000,00
03/11/2015	Conductivité à 20°C	µS/cm	105	180,00	1000,00
Nombre de dépassements :			6		